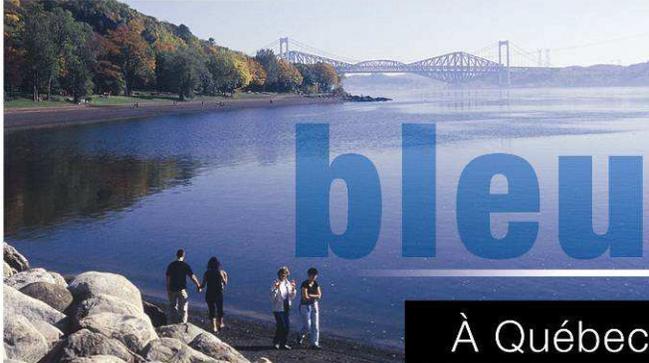


PROJET



Plan
vert
bleu
blanc



À Québec, le plein air m'invite... en ville!



blanc



ÉQUIPE DE TRAVAIL

COORDINATION ET RÉDACTION

Marie-Josée Coupal

Conseillère en urbanisme

Service de l'aménagement du territoire

COMITÉ DE TRAVAIL

Steve Briand

Conseiller principal

Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire

Hervé Chapon

Responsable du plan directeur du réseau cyclable

Service de l'aménagement du territoire

Renée Lalancette

Conseillère en environnement

Service de l'environnement

Peter Murphy

Architecte

Service de l'aménagement du territoire

CONCEPTION GRAPHIQUE DES CARTES

Michel Genest

Technicien à la recherche

Service de l'aménagement du territoire

Bruno Roy

Graphiste

RÉVISION LINGUISTIQUE ET MISE EN PAGE

Judith Langevin

Bla bla rédaction

Lisa Paquette

Agente de secrétariat

Service de l'aménagement du territoire

INFOGRAPHIE DE LA PAGE COUVERTURE

Yves Brunelle

Graphiste

AUTRE COLLABORATEURS

France Lessard

Chargée de projets en développement touristique

Michel Campéano

Chargé de projet

Office de tourisme de Québec

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	6
1. Les volets d'un réseau de plein air quatre saisons	7
1.1 Récréation	9
1.1.1 L'offre de sites et d'activités de plein air	9
1.1.2 L'accessibilité des composantes du réseau	11
1.1.3 L'animation des espaces	12
1.1.4 Orientations et pistes d'action	13
1.2 Santé et qualité de vie	14
1.2.1 Des déplacements actifs	14
1.2.2 Trente escaliers et leurs bienfaits	15
1.2.3 Une promotion nécessaire	17
1.2.4 La qualité de vie comme produit d'appel	17
1.2.5 Orientations et pistes d'action	18
1.3 Tourisme durable	18
1.3.1 Une contribution au positionnement touristique de Québec	18
1.3.2 Des attraits naturels	19
1.3.3 Des parcours à découvrir	20
1.3.4 Des manifestations d'envergure	22
1.3.5 Une mise en valeur selon les principes du tourisme durable	22
1.3.6 Orientations et pistes d'action	23
1.4 Concertation et partenariat	24
1.4.1 Des sentiers à l'échelle régionale	24
1.4.2 Des sentiers à l'échelle provinciale et nationale	25
1.4.3 De grands projets récréotouristiques	27
1.4.4 Le financement	27
1.4.5 Des partenariats avec les organismes du milieu	28
1.4.6 Orientations et pistes d'action	28
2. Le portrait par types d'activités	29
2.1 Activités du réseau vert	29
2.1.1 Vélo récréatif	29
2.1.1.1 Constat territorial	29
2.1.1.2 Diagnostic	32
2.1.1.3 Orientations et pistes d'action	34
2.1.2 Randonnée pédestre	34
2.1.2.1 Constat territorial	35
2.1.2.2 Diagnostic	40
2.1.2.3 Orientations et pistes d'action	42
2.1.3 Vélo de montagne	42
2.1.3.1 Constat territorial	42
2.1.3.2 Diagnostic	44
2.1.3.3 Orientations et pistes d'action	45
2.1.4 Patin à roues alignées	45
2.1.4.1 Constat territorial	45

2.1.4.2	Diagnostic	46
2.1.4.3	Orientations et pistes d'action	46
2.1.5	Observation des oiseaux	47
2.1.5.1	Constat territorial	47
2.1.5.2	Diagnostic	48
2.1.5.3	Orientations et pistes d'action	48
2.2	Activités du réseau bleu	49
2.2.1	Baignade	49
2.2.1.1	Constat territorial	49
2.2.1.2	Diagnostic	49
2.2.1.3	Orientations et pistes d'action	50
2.2.2	Activités nautiques et accès au fleuve	50
2.2.2.1	Constat territorial	50
2.2.2.2	Diagnostic	51
2.2.2.3	Orientations et pistes d'action	53
2.2.3	Activités nautiques et accès aux rivières et lacs	53
2.2.3.1	Constat territorial	53
2.2.3.2	Diagnostic	55
2.2.3.3	Orientations et pistes d'action	57
2.2.4	Pêche	57
2.2.4.1	Constat territorial	57
2.2.4.2	Diagnostic	58
2.2.4.3	Orientations et pistes d'action	59
2.3	Activités du réseau blanc	59
2.3.1	Randonnée pédestre en hiver	59
2.3.1.1	Constat territorial	59
2.3.1.2	Diagnostic	60
2.3.1.3	Orientations et pistes d'action	61
2.3.2	Raquette	61
2.3.2.1	Constat territorial	61
2.3.2.2	Diagnostic	62
2.3.2.3	Orientations et pistes d'action	62
2.3.3	Ski de fond	63
2.3.3.1	Constat territorial	63
2.3.3.2	Diagnostic	64
2.3.3.3	Orientations et pistes d'action	65
2.3.4	Luge ou trottinette des neiges	65
2.3.4.1	Constat territorial	65
2.3.4.2	Diagnostic	65
2.3.4.3	Orientations et pistes d'action	65
2.3.5	Patin	65
2.3.5.1	Constat territorial	65
2.3.5.2	Diagnostic	66
2.3.5.3	Orientations et pistes d'action	67
2.3.6	Glissade	67
2.3.6.1	Constat territorial	67
2.3.6.2	Diagnostic	68
2.3.6.3	Orientations et pistes d'action	68

2.4	Autres activités	68
2.4.1	Orientation et géolocalisation	68
2.4.2	Escalade de rocher et de glace	69
2.4.3	Observation astronomique	70
2.4.4	Canot à glace	71
2.4.5	Parachute des neiges	72
2.4.6	Pêche sur la glace	72
2.4.7	Ski alpin, planche à neige et saut	72
2.4.8	Camping de groupe	73
2.4.9	Randonnée équestre	74
2.4.10	Orientations et pistes d'action	75
	Bibliographie	76
	Annexe : Cartes	81

INTRODUCTION

Située entre le majestueux fleuve Saint-Laurent et les collines du Bouclier canadien, entourée de forêts et traversée par quatre rivières, Québec est la première ville fortifiée d'Amérique du Nord inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco. Ces caractéristiques, que l'on ne s'attend pas à voir réunies dans les limites d'une même ville, lui confèrent un potentiel unique. En effet, dans quelle autre ville de cette dimension peut-on à la fois faire du ski de fond, naviguer en kayak de mer et marcher sur des remparts?

Tenant compte de cette situation privilégiée, le projet de Plan vert, bleu, blanc (PVBB) que voici s'inscrit dans la mise en œuvre du Plan directeur d'aménagement et de développement adopté en juin 2005¹. Si, par l'implantation d'un réseau vert, bleu, blanc, il vise la mise en valeur des espaces verts et des cours d'eau qui en hiver se couvrent de neige ou de glace et contribuent à l'identité singulière de la ville, il fait également la promotion d'un mode de vie conjuguant urbanité et plein air.

Ce document détermine donc un ensemble d'orientations et des pistes d'action qui permettront à la Ville de coordonner différentes initiatives dans une démarche de planification intégrée. Il expose des lacunes à corriger et le potentiel de plein air sous-exploité du territoire de Québec, formant ainsi un cadre de référence qui mènera dans une étape ultérieure à l'élaboration d'un plan d'action.

Structure du document

Deux chapitres composent ce plan directeur. Le premier présente le concept de réseau vert, bleu, blanc et les quatre grands volets du projet de plan. Le deuxième offre un portrait détaillé des activités de plein air inventoriées sur le territoire, proposant pour chacune une série d'orientations et des pistes d'action.

¹ VILLE DE QUÉBEC, *Plan directeur d'aménagement et de développement*, Québec, Service de l'aménagement du territoire, [En ligne], 2005, 392 p.
[<http://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/administration/planification/pdad/index.aspx#pdad>]

1. LES VOILETS D'UN RÉSEAU DE PLEIN AIR QUATRE SAISONS

Un réseau vert, bleu, blanc relie des espaces naturels, récréatifs et patrimoniaux par des voies cyclables et pédestres. Ces espaces sont intégrés dans des parcours devant favoriser, en toute saison, la mobilité et l'activité physique, le plein air et la découverte du territoire. Quant au Plan vert, bleu, blanc qui soutient l'implantation d'un tel réseau à Québec, il s'articule autour des quatre volets suivants :

- Récréation
- Santé et qualité de vie
- Tourisme durable
- Concertation et partenariat

Pour chacun de ces volets sont définis des orientations et des pistes d'action. Deux visées déterminent ces orientations.

La première visée concerne la mise en place d'équipements et de services à la population. Il s'agit d'encourager les déplacements actifs et de favoriser l'initiation aux activités de plein air et la pratique de telles activités au moyen d'une programmation d'activités destinées à tous les citoyens, tenues dans les parcs et espaces publics.

La deuxième visée se rapporte pour sa part à la promotion de Québec et de son mode de vie. Elle mise sur les activités et les manifestations de performance sportive en plein air pour dynamiser l'image de la ville et ainsi augmenter son attractivité auprès des jeunes et des visiteurs, notamment.

Toute initiative sera évaluée selon les critères du développement durable, de façon que les projets réalisés soient économiquement et écologiquement viables tout en étant acceptables socialement.

La création sur le territoire d'un réseau, liant les grands espaces verts et cours d'eau et établissant des rapports structurants entre les composantes du patrimoine naturel et bâti, constitue l'idée maîtresse du Plan directeur d'aménagement et de développement adopté par la Ville en juin 2005². Ce plan recommande en outre la mise sur pied de voies multifonctionnelles adaptées aux conditions hivernales, d'où la dimension blanche ajoutée au concept.

Les objectifs du Plan directeur d'aménagement et de développement qui rejoignent ceux du Plan vert, bleu, blanc sont les suivants :

- favoriser l'interpénétration des milieux naturels et de l'environnement urbain;
- permettre à la population de tous les quartiers d'accéder facilement à des espaces naturels à proximité de leur lieu de résidence par des circuits aménagés à cette fin;
- assurer la protection et la mise en valeur des boisés, des milieux humides, des plans d'eau et des paysages fragiles du territoire;

² *Ibid.*

- permettre la découverte et l'exploration de la diversité des milieux urbains, agricoles et forestiers en toute saison et en développer le potentiel récréatif en respectant leur capacité de support;
- créer des liens entre les espaces de grande nature et les cours d'eau;
- inscrire les secteurs patrimoniaux et les autres secteurs d'intérêt dans un circuit de promenade et d'observation;
- exploiter les grands axes panoramiques en tant que vitrines sur le littoral;
- valoriser les particularités hivernales du territoire et ses multiples attraits;
- accroître l'accès aux différents plans et cours d'eau de la ville ainsi qu'au littoral du fleuve.

Ajoutons que le projet proposé ici, s'inscrit en parfaite continuité avec les axes d'intervention de la Politique en matière d'activités physiques, sportives et de plein air (2004) de la Ville de Québec. Ces axes, repris dans le Plan directeur des équipements récréatifs et culturels (2004), favorisent la mise en valeur des espaces verts et des cours d'eau ainsi que l'aménagement de sentiers à des fins récréatives. Le projet coïncide aussi avec le Plan directeur du réseau cyclable (2007-2008)³, qui exprime la volonté municipale de compléter le maillage des espaces par l'aménagement d'un réseau cyclable continu, intégré et sécuritaire. Il rejoint enfin, par son souci de la protection et de la mise en valeur des milieux naturels, le Plan directeur des milieux naturels et de la forêt urbaine (2006)⁴ ainsi que la Politique du patrimoine (2008)⁵.

Toutefois, une précision s'impose : la portée du Plan vert, bleu et blanc n'est pas que récréative et environnementale. Reconnaissant que le plein air contribue à la qualité de vie et à la santé des personnes et favorise leur bien-être physique et psychique⁶, il a pour but de rendre l'activité physique extérieure accessible à tous, recoupant en cela plusieurs orientations de la Politique familiale (2005). D'ailleurs, l'effet bénéfique du loisir sur la santé publique a été reconnu officiellement dans la Déclaration de Québec adoptée en octobre 2008 à l'occasion du 10^e congrès de l'Organisation mondiale du loisir : « Le loisir exerce un rôle essentiel en développement des communautés : il agit sur la qualité de vie et la santé des personnes, contribue au développement des liens sociaux et du capital social et constitue un lieu d'expression et d'apprentissage de la vie démocratique⁷. » Ces bienfaits de l'activité physique sont aussi soulignés par des organismes comme l'Organisation mondiale de la santé,

³ VILLE DE QUÉBEC, *Plan directeur du réseau cyclable*, Québec, Service de l'aménagement du territoire, [En ligne], 2007, 16 p. et annexes. [http://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/vie_democratique/participation_citoyenne/consultations_publicques/reseau_cyclable/index.aspx].

⁴ VILLE DE QUÉBEC, *Plan directeur des milieux naturels et de la forêt urbaine. Les milieux naturels* (t. 1), Québec, Service de l'environnement, 2006, 113 p. et annexes.

⁵ VILLE DE QUÉBEC, *Politique du patrimoine*, Québec, Service de l'aménagement du territoire, [En ligne], 2007, 80 p. [http://www.ville.quebec.qc.ca/publications/docs_ville/politique_patrimoine.pdf].

⁶ CONSEIL QUÉBÉCOIS DU LOISIR, *Loisir de plein air au Québec. Portrait et enjeux de développement des sentiers et des lieux de pratique*, Montréal, 2008, p. 9.

⁷ ORGANISATION MONDIALE DU LOISIR, *Déclaration de Québec. Le loisir essentiel au développement des communautés*, Québec, 10 octobre 2008.

l'Agence de la santé publique du Canada et le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

Le Plan vert, bleu, blanc s'intéresse par ailleurs à la promotion touristique de la région. Cette préoccupation est partagée par l'Office du tourisme de Québec, qui entend dorénavant miser davantage sur le caractère unique de la proximité « ville-nature » de Québec et sur son potentiel comme destination d'aventure et de neige.

Enfin, dans cette volonté de mettre en œuvre le réseau vert, bleu, blanc, la Ville n'intervient pas seule. En plus de faire appel à l'action conjointe de ses services municipaux et des arrondissements, elle doit agir en partenariat avec les instances gouvernementales, les propriétaires et gestionnaires de sites et les organismes du milieu. L'ensemble des interventions doit être bien orchestré. Le réseau, plus qu'un ensemble de sites liés les uns aux autres, est aussi le fruit d'une concertation entre différents acteurs dont les décisions ont des retombées sur l'aménagement du territoire et l'offre de loisirs de plein air.

Présentons maintenant plus longuement les quatre grands volets autour desquels le projet se déploie.

1.1 Récréation

Ce volet, qui constitue l'épine dorsale du réseau, touche au développement d'infrastructures récréatives s'adressant principalement à la population locale. Plus précisément, il concerne le réseautage d'espaces naturels et récréatifs dans lesquels sont pratiquées des activités de plein air. Ces espaces sont reliés entre eux par des sentiers pédestres et des pistes ou des bandes cyclables.

Notons que dans ce plan directeur, l'expression *activité de plein air* réfère à une activité non motorisée pratiquée à l'extérieur. Les activités de plein air inventoriées sur le territoire de l'agglomération de Québec sont la randonnée pédestre en été et en hiver, le vélo utilitaire, récréatif et de montagne, le patin à roues alignées, le patinage, le ski de fond, la raquette, la luge des neiges, la glissade, le canot, le kayak, l'escalade de rocher et de glace, la voile, la baignade, la pêche et l'observation des oiseaux. La plupart de ces activités se pratiquent en milieu naturel ou permettent un contact avec celui-ci.

Le développement de ce volet exige notamment d'acquérir des terrains, de construire et d'entretenir des infrastructures. Il requiert donc des investissements importants. Toutefois, le territoire de l'agglomération compte déjà plusieurs espaces aménagés, ce qui représente un atout considérable et un capital exceptionnel à exploiter.

1.1.1 L'offre de sites et d'activités de plein air

Selon l'inventaire actuel du réseau cyclable, l'agglomération de Québec compte 55 km de corridors multifonctionnels et 251 km de pistes et de bandes cyclables, dont 173 sur le territoire de la ville. On compte aussi près de 60 km de sentiers et de promenades pédestres aménagés, et près d'une trentaine de sites dans lesquels peuvent être pratiquées une vingtaine d'activités.

Les propriétés municipales constituent la plus grosse part de l'offre; parmi celles-ci, les sites de l'agglomération⁸ sont particulièrement importants. À ces lieux



Le parc linéaire des rivières Saint-Charles et du Berger

s'ajoutent les sites d'autres propriétaires et municipalités présents sur le territoire de l'agglomération, dont le parc riverain du lac Saint-Augustin et le parc du Haut-Fond (municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures), le parc de la Rivière (Ville de L'Ancienne-Lorette), le parc des Champs-de-Bataille (propriété fédérale) et les parcs de la Commission de la capitale nationale du Québec, davantage consacrés à la protection d'espaces boisés et à la mise en valeur des grands jardins. En annexe, les cartes 1 et 3 présentent l'ensemble des sites composant actuellement le réseau et, au moyen de pictogrammes, les activités que l'on peut y pratiquer.

Cela dit, l'inventaire des activités, montre que les initiatives pouvant rejoindre les objectifs du Plan vert, bleu, blanc sont nombreuses, et que Québec dispose déjà d'une offre exceptionnelle. La plupart des projets ont toutefois pris forme au gré d'initiatives ponctuelles, sans contribuer à une vision globale. Ainsi, même si Québec bénéficie d'un taux

d'enneigement peu commun, l'offre hivernale n'y est pas développée de façon optimale. « Pourtant la population d'une ville nordique comme Québec a tout intérêt à bien profiter de la neige et du froid plutôt que de les subir⁹ », et des activités comme la raquette et la marche sur des sentiers entretenus font l'objet d'une demande particulièrement importante.

Aussi, si le littoral fluvial est l'un des principaux atouts de Québec, des lacunes demeurent. Bien que plusieurs projets concrétisés au cours des dernières années aient permis de redonner le fleuve aux citoyens, la difficulté d'y accéder à l'est de la baie de Beauport et la mauvaise qualité de l'eau, empêchant la baignade à

⁸ Les sites d'agglomération liés au réseau vert, bleu, blanc sont les suivants :

- À l'intérieur du parc linéaire des rivières Saint-Charles et du Berger : le parc de la chute Kabir Kouba, le parc Duberger-Les Saules, le parc du Château-d'Eau, le lac Saint-Charles et la réserve naturelle des Marais-du-Nord.
- À l'intérieur de la promenade du littoral : la baie de Beauport, le parc nautique de Cap-Rouge, la plage Jacques-Cartier, le parc Cartier-Roberval, la promenade Samuel-De Champlain.
- Ailleurs sur le territoire : la patinoire de la place D'Youville, les pistes cyclables du corridor des Cheminots et du corridor du Littoral, l'anneau de glace Gaétan-Boucher, la base de plein air de Sainte-Foy et le parc du Mont-Bélair.

⁹ VILLE DE QUÉBEC, *Québec, la ville active par excellence! Politique en matière d'activités physiques, sportives et de plein air*, Québec, [En ligne], 2004. p. 6. [http://www.ville.quebec.qc.ca/publications/docs_ville/politiquesports.pdf].

plusieurs endroits, représentent toujours des problèmes importants. On remarque cependant un réel engouement pour le kayak de mer et les activités nautiques en général. Le canot et le kayak sont notamment pratiqués sur les rivières Saint-Charles, du Cap Rouge et Montmorency, où des activités de pêche sont en outre organisées au printemps, tout comme sur la rivière Beauport. La Ville doit être sensible au fait que le fleuve et les nombreuses rivières offrent des possibilités uniques qui sont encore à développer.

Par ailleurs, comme la popularité des activités de plein air fluctue au gré des vagues, il est essentiel que la Ville demeure à l'affût des nouvelles tendances et adapte son offre de services en conséquence.

1.1.2 L'accessibilité des composantes du réseau

Pour remplir sa mission sociale, le réseau vert, bleu, blanc doit être à la portée de la population. Dans une optique de développement durable, il est du reste crucial que ses sites soient accessibles par d'autres voies que l'automobile. À cet effet, leur accessibilité en vélo et en transport en commun est au cœur des préoccupations de la Ville : l'amélioration du service du Réseau de transport de la Capitale les fins de semaine, l'ajout de services de navette, l'adaptation des autobus pour permettre le transport d'équipements et le développement des liens cyclables manquants, ciblés dans le Plan directeur du réseau cyclable, sont au nombre des solutions à explorer. Ces solutions seront également évaluées dans le cadre du mandat confié au groupe de travail responsable de l'élaboration d'un plan de mobilité durable pour la Ville de Québec.

Toujours dans le but de favoriser l'accessibilité, la Ville a pris la décision, au printemps 2008, d'offrir gratuitement à tous les citoyens le patinage et la baignade libres¹⁰. Elle a également confirmé que tous les jeunes de moins de 21 ans pouvaient désormais utiliser sans frais les terrains de balle et de soccer.

Précisons qu'actuellement, chaque arrondissement adopte sa propre politique de tarification à l'égard du stationnement et de l'accès aux pistes de ski de fond dans les parcs. D'ici la fin de 2009, la Ville entend toutefois effectuer une étude visant à mieux caractériser les sites d'agglomérations et municipaux et à déterminer des orientations de gestion et de développement pour chacun d'eux. Dans le contexte de cet exercice, il y aurait lieu d'étudier la possibilité de la gratuité ou, à tout le moins, d'un mode de tarification uniforme sur l'ensemble du territoire.

La location d'équipements de plein air dans certains sites municipaux et d'agglomération constituant un facteur d'accessibilité important, ajoutons qu'une somme annuelle est consacrée à leur renouvellement. Ce montant permet en ce moment de répondre à la demande, mais il est nécessaire de veiller à ce que les fonds demeurent suffisants.

¹⁰ Il faut cependant payer pour la baignade dans le petit lac Laberge à la base de plein air de Sainte-Foy.

Enfin, les sites naturels sont nombreux, et le désir qu'a la Ville de les rendre disponibles à toutes les clientèles rejoint la position de la Fédération québécoise de la marche. Ainsi, les difficultés que peuvent présenter certains sentiers doivent, dans la mesure du possible, être limitées. Quand elles ne peuvent l'être, une signalisation doit en prévenir les utilisateurs¹¹. Il importe également de rendre accessibles à toutes les tranches d'âge certaines portions du réseau vert bleu, blanc et d'accorder une attention particulière aux personnes à mobilité réduite et aux personnes âgées dont les capacités physiques sont restreintes. Dans cette optique, il est bien sûr primordial de préserver les corridors multifonctionnels.

1.1.3 L'animation des espaces

Pour exploiter pleinement les composantes du réseau vert, bleu, blanc, il importe que la Ville collabore avec les milieux sportif et associatif et qu'elle élabore une programmation variée et ponctuée par les saisons : journées thématiques, démonstrations, marathons, festivals, etc. La promotion des lieux de pratique et l'organisation de manifestations valorisant les activités de plein air peuvent stimuler la participation de la population.

Dans le cadre du programme Activités pour la famille, le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire soutient les arrondissements dans l'animation d'activités familiales faisant appel aux équipements de loisir du territoire. Il en profite pour tenir un stand faisant la promotion d'une alimentation et d'habitudes de vie saines, des espaces verts et de la pratique d'activités physiques.

Le Plan vert, blanc, bleu reconnaît l'importance d'une telle présence municipale et encourage aussi la tenue de manifestations de performance sportive. À cet égard, les diverses compétitions du Carnaval de Québec, le Red Bull Crashed Ice et le Pentathlon des neiges concourent à la valorisation du caractère hivernal de la capitale.

Quant au printemps, il se conjugue avec rivières : la descente de la rivière Saint-Charles, l'activité Vagues-en-Ville et le Festivague MEC de Québec ont tous lieu en mai et juin. À la même période, les rivières Saint-Charles, Montmorency et Beauport sontensemencées de milliers de truites. L'ornithologie est également à l'agenda, de multiples visites guidées permettant d'observer les premiers oiseaux migrateurs et nicheurs qui fréquentent les parcs de la ville. Du printemps à l'automne, les marathons et les randonnées cyclistes contribuent également à animer les rues.

Ainsi, la Ville doit poursuivre et consolider, en collaboration avec ses partenaires, cette tradition d'une programmation de plein air sur son territoire.

¹¹ VILLE DE QUÉBEC, *Plan directeur des milieux naturels et de la forêt urbaine, op. cit.*, p. 88.

1.1.4 Orientations et pistes d'action

- Enrichir l'offre d'activités de plein air selon les saisons en accordant la priorité aux activités hivernales et aquatiques.
- Développer le potentiel récréatif de plein air de Québec en tirant profit de ses attributs naturels et architecturaux tout en respectant la capacité de support des milieux.
- Établir, pour les composantes du réseau vert, bleu, blanc, une politique de gratuité ou une tarification uniforme permettant l'accès aux infrastructures et aux services à un coût abordable.
- Maintenir et améliorer au besoin les services de location d'équipements pour la pratique de sports de plein air dans les sites municipaux et d'agglomération.
- Améliorer l'accès en transport alternatif aux sites, en priorité à la baie de Beauport, à la base de plein air de Sainte-Foy, au camping de Beauport, au parc Chauveau, au parc du Mont-Bélair et au parc nautique de Cap-Rouge;
- S'assurer que les services d'accueil répondent aux besoins des personnes à mobilité réduite et que certaines composantes du réseau vert, bleu, blanc et certaines activités de plein air leur soient accessibles. À cette fin, accorder la priorité à la réalisation d'une étude sur les accès universels ainsi qu'à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un projet pilote sur un site particulier du réseau.
- Faire connaître le réseau vert, bleu, blanc, ses espaces, les activités que l'on peut y pratiquer, ses services ainsi que les composantes qui répondent aux critères d'accessibilité universelle. À cette fin, accorder la priorité à l'élaboration d'une stratégie de marketing et au développement de nouveaux outils promotionnels.
- Encourager en toute saison la tenue de manifestations mobilisatrices favorisant la participation et l'initiation du grand public à des activités de plein air.
- Augmenter la superficie des milieux naturels protégés et accessibles, notamment lors du lotissement, par la contribution pour fins de parcs et par la participation de la Ville à des programmes d'acquisition de milieux naturels.

1.2 Santé et qualité de vie

Ce volet concerne la promotion d'un mode de vie physiquement actif auprès de la population qui vit ou qui travaille dans la région de Québec. Il s'appuie en partie sur la participation de la Ville au Défi 0-5-30¹², une initiative mise en œuvre par Kino-Québec et s'inscrivant dans le plus récent plan d'action gouvernemental de promotion de saines habitudes de vie et de prévention des problèmes liés au poids.

Intitulé *Investir pour l'avenir*, ce plan présente une stratégie visant à améliorer le bien-être des Québécois et à promouvoir l'activité physique. Il fait valoir le rapport entre l'inaction et le développement d'un certain nombre de maladies, notamment celles qui affectent le système cardiovasculaire, le diabète, l'obésité et le cancer du colon. Dans la même veine, l'Agence de la santé publique du Canada estime que « 30 minutes d'activités physiques par jour (2 x 30 pour les enfants) auront un impact favorable sur la santé et feront la différence entre être « sédentaire » ou être actif¹³ ».

Ces faits considérés, l'une des priorités retenues dans le plan d'action gouvernemental et reprise dans le Défi 0-5-30 est le soutien au développement d'environnements favorisant l'adoption de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif. À cette fin, la Ville de Québec est membre d'un regroupement d'une trentaine de partenaires de la région de la Capitale-Nationale mobilisés autour de ces enjeux.

1.2.1 Des déplacements actifs

Pour saisir tout le potentiel du réseau vert, bleu, blanc, on ne saurait considérer que sa fonction récréative. En effet, ce que les citoyens recherchent de plus en plus, c'est un cadre de vie dans lequel il leur est agréable d'évoluer non seulement dans leurs temps libres, mais aussi lors de leurs activités et déplacements quotidiens. Selon Kino-Québec, les environnements qui donnent le goût de bouger sont des environnements aux dimensions humaines qui offrent aux membres d'une communauté, et ce, sans distinction d'âge :

- la possibilité de s'adonner à des activités physiques de loisir, grâce à diverses installations ou à divers aménagements [...];
- la possibilité de marcher ou de se déplacer à vélo, le tout dans des espaces sécuritaires¹⁴.

Pour favoriser les déplacements actifs, une ville doit densifier l'occupation du sol et mixer les usages, travailler à procurer un sentiment de sécurité aux piétons et aux cyclistes, particulièrement aux écoliers, et aménager des sentiers pédestres et des pistes cyclables intégrés et reliés aux différents quartiers et services de la

¹² Quelle est la signification de ce 0-5-30? Zéro tabac, consommation quotidienne d'au moins cinq portions de fruits et légumes et pratique d'au moins 30 minutes d'activité physique par jour.

¹³ AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA CAPITALE-NATIONALE, *Trente minutes d'activités physiques tous les jours. Vous êtes le moteur : faites des déplacements actifs!*, dépliant d'information, 2008.

¹⁴ KINO-QUÉBEC, *Aménageons nos milieux de vie pour nous donner le goût de bouger pour une meilleure qualité de vie*, Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, [En ligne], 2005, p. 5. [http://www.kino-quebec.qc.ca/publications/Broch_Amenageons.pdf].

communauté. De plus, la construction et l'entretien de voies piétonnières (trottoirs, chaussées partagées, etc.) favorisent l'adoption de la marche comme moyen de transport. Celle-ci s'avérant très efficace sur des distances de 2 km ou moins¹⁵, il faut déployer des stratégies invitant à la pratiquer en toute saison :

L'hiver, l'installation temporaire de petits poêles ou de foyers placés à des intersections stratégiques du Petit-Champlain, de la Grande-Allée ou de la rue Saint-Jean permettrait aussi aux marcheurs de se réchauffer quelques minutes, après s'être procuré une boisson chaude ou une petite collation. Les citoyens y fraterniseraient spontanément¹⁶.

Pour ce qui est des distances de 8 km ou moins, l'utilisation quotidienne du vélo est conseillée¹⁷. La nouvelle politique du ministère des Transports du Québec, *Du loisir à l'utilitaire*, le reconnaît d'ailleurs comme un moyen de transport à part entière en milieu urbain. Conformément à la Politique québécoise du transport collectif, le Ministère souhaite sensibiliser les municipalités à l'importance d'encourager le passage de l'automobile à la bicyclette, voire à la marche, pour tout ce qui touche les déplacements entre le domicile et le lieu de travail. Il entend également appuyer les initiatives permettant une meilleure complémentarité entre le vélo et le transport collectif ou interurbain, ou encore les traversiers¹⁸.

Précisons que les écoliers sont l'une des cibles principales de ces différentes initiatives. Dans la région de Québec, 20 écoles participaient en 2008 à Mon école à pied, à vélo!, un programme dont les objectifs principaux sont d'amener les enfants à pratiquer les déplacements actifs au quotidien, de réduire la circulation automobile des parents et d'améliorer la sécurité aux abords des écoles.

Enfin, est-il besoin de souligner que marcher ou pédaler au quotidien offre aussi l'avantage de réduire la production de pollution et de gaz à effet de serre liée aux déplacements motorisés? Il s'agit donc d'une option écologique de premier plan.

1.2.2 Trente escaliers et leurs bienfaits

Jadis perçus comme des obstacles, les escaliers comptent aujourd'hui parmi les infrastructures favorisant la mise en forme; c'est la raison pour laquelle l'Agence de santé publique du Canada a mis sur pied le programme Escaliers vers la santé.

¹⁵ AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA CAPITALE-NATIONALE, *Trente minutes d'activités physiques tous les jours*, op. cit.

¹⁶ J.-Jacques SAMSON, « J'haïs l'hiver », *Le Journal de Québec*, [En ligne], 7 janvier 2009. [http://lejournaldеquebec.canoe.ca/journaldequebec/chroniques/jeanjacquessamson/archives/2009/01/20090107-113247.html].

¹⁷ AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA CAPITALE-NATIONALE, *Trente minutes d'activités physiques tous les jours*, op. cit.

¹⁸ MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC, *Du loisir à l'utilitaire : le vélo, un moyen de transport à part entière. Politique sur le vélo*, édition révisée, [En ligne], 2008, p. 24. [http://www.mtq.gouv.qc.ca/portal/page/portal/Librairie/Publications/fr/amenagements_cyclables/velo_politique2008.pdf].

Des études affirment que leur utilisation consomme deux fois plus de calories que la marche et que les personnes les empruntant souvent affichent une plus grande force musculaire au niveau des jambes et une meilleure endurance cardiopulmonaire¹⁹. D'ailleurs, la brochure *Trente minutes d'activités physiques tous les jours. Vous êtes le moteur : faites des déplacements actifs!* distribuée par l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale fait leur promotion.

Chose certaine, Québec offre tout un potentiel à ce chapitre. Trente escaliers relient la basse ville à la haute ville²⁰ et, selon Yves Beauregard, directeur de la revue *Cap-aux-Diamants*, ils ont un bel avenir devant eux :

Les gens à la retraite reviennent au centre-ville et veulent laisser l'automobile au garage. Ils veulent pratiquer la marche en ville comme un sport. Ils veulent faire leurs courses à pied. La trentaine d'escaliers de Québec leur tendent les bras²¹.

En 2008, lors du cinquième Demi-marathon international de Québec, la population a d'ailleurs été conviée au Défi des escaliers de Québec, une activité unique au Canada. Lors d'un périple de 10 km non chronométré, les 400 participants étaient invités à parcourir les rues du Vieux-Québec et 21 escaliers reliant la haute ville et la basse ville, pour un total de plus de 2 000 marches. Cette mise en valeur va de pair avec le fait que, de plus en plus, des associations sportives et des entreprises intègrent les escaliers à des parcours extérieurs de conditionnement physique.

Le Plan vert, bleu, blanc entend donc faire la promotion des escaliers de Québec, un atout unique de la ville. Cela dit, il appuie tout de même l'installation de nouvelles remontées mécaniques pour encourager la pratique du vélo et de la marche chez les personnes qui ne sont pas en mesure de monter ou de descendre les côtes du promontoire de Québec et qui, pour cette raison, optent pour un mode de transport motorisé. La carte 1 présentée en annexe illustre l'emplacement potentiel de trois remontées mécaniques.



L'escalier Frontenac

¹⁹ AGENCE DE SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA et CONSEIL CANADIEN POUR LA SANTÉ ET LA VIE ACTIVE AU TRAVAIL, « Escaliers vers la santé », [En ligne], 2003, texte révisé en 2007. [www.phac-aspc.gc.ca/sth-elys/francais/index.htm].

²⁰ Francis VACHON, « Trente escaliers racontent l'histoire de Québec », *Québec urbain*, [En ligne], 8 novembre 2004. [www.quebecurbain.qc.ca/2004/11/08/trente-escaliers-racontent-lhistoire-de-quebec/]

²¹ *Ibid.*

1.2.3 Une promotion nécessaire

La Ville de Québec participe déjà à des journées thématiques et à des campagnes promotionnelles favorisant l'adoption de modes de transport plus actifs et écologiques : pensons seulement à la Semaine des transports collectifs et actifs, à la journée En ville sans ma voiture et à la Journée de l'air pur. Cependant, elle doit travailler de concert avec ses partenaires des réseaux de la santé, de l'éducation, du sport et du milieu associatif pour inciter les personnes moins enclines à la pratique de l'activité physique à devenir plus actives tout au long de l'année. Kino-Québec tient des campagnes poursuivant cet objectif. Parmi elles, Le Rendez-vous d'automne, qui invite les citoyens à se réapproprier la marche comme moyen de transport et de loisir, et Plaisirs d'hiver, qui a pour but de faire découvrir ou redécouvrir des activités physiques hivernales accessibles à tous. Le réseau vert, bleu, blanc doit permettre, de différentes façons, aux citoyens de pratiquer la demi-heure quotidienne d'exercice physique recommandée par les organismes du secteur de la santé. Il doit aussi donner toute la visibilité nécessaire aux activités de promotion.

1.2.4 La qualité de vie comme produit d'appel

La grande nature à moins de 30 minutes du centre-ville et la présence de cours d'eau et d'espaces verts à l'intérieur même de celui-ci constituent des attraits indéniables de Québec : pas moins de 40 km de rives longeant le Saint-Laurent, 454 parcs et espaces verts et 4 grands bassins versants la colorent. Avec l'inauguration en 2008 de deux corridors d'envergure, la promenade Samuel-De Champlain et le parc linéaire des rivières Saint-Charles et du Berger, elle se fait de plus en plus belle et invitante.

Mais au-delà de sa beauté, Québec est d'abord et avant tout une ville qui offre une qualité de vie sans pareil à qui vient s'y établir. Québec offre à ses citoyens un cadre urbain exceptionnel. Elle procure tous les avantages d'une grande ville, à une échelle plus humaine. Avec autant d'atouts, il n'est pas surprenant que Québec ait été identifiée en 2007 par *FDI Magazine* comme la ville où l'on trouve la meilleure qualité de vie en Amérique du Nord, parmi les municipalités de même taille²².

Le réseau vert, bleu, blanc, en prenant part à la mise en valeur et au développement du territoire, contribue à accroître cette qualité de vie et à augmenter le charme de la ville aux yeux de ceux qui voudraient s'y établir. Conjugué à la diversification actuelle d'une économie qui se déploie de plus en plus autour de la haute technologie et des technologies de l'information, il constitue ainsi un produit d'appel qui participe au positionnement fort de la capitale dans la province. La Ville de Québec doit en tirer profit pour se démarquer et attirer notamment de jeunes familles en quête d'un cadre urbain unique et sain.

²² VILLE DE QUÉBEC, « Caractéristiques », [En ligne].
[www.ville.quebec.qc.ca/immigrants/decouvrir/caracteristiques.aspx]

1.2.5 Orientations et pistes d'action

- Participer au développement d'une culture du déplacement actif à Québec. À cette fin, le Plan vert, bleu, blanc souscrit aux priorités du Plan directeur du réseau cyclable, qui encourage l'usage du vélo en complémentarité avec les autres modes de transport et privilégie l'aménagement d'environnements urbains favorables aux déplacements actifs.
- Opter en hiver pour des modes de gestion de la neige favorables à la marche et évaluer la possibilité d'améliorer le confort des marcheurs par l'installation de haltes chauffées temporaires.
- Promouvoir les escaliers extérieurs de Québec pour mettre en valeur cette caractéristique distinctive de Québec et encourager les piétons à les utiliser, au moyen d'une campagne promotionnelle par exemple.
- Maintenir la participation de la Ville aux journées thématiques axées sur les déplacements actifs et écologiques et la pratique d'activités physiques en plein air tout en lui assurant une plus grande visibilité lors de ces manifestations.

1.3 Tourisme durable

Ce volet concerne plus particulièrement le rapport de Québec avec ses visiteurs. Il vise le développement d'une signature touristique urbaine originale et d'un positionnement fort de la région en tourisme de nature et d'aventure, le tout dans un constant souci de protection et de mise en valeur du patrimoine naturel.

1.3.1 Une contribution au positionnement touristique de Québec

Globalement, le réseau vert, bleu, blanc peut contribuer au développement de certains axes ciblés par l'Office du tourisme de Québec :

- l'expérience Nature et aventure qui, de saison en saison, regroupe des activités interpellant les adeptes de plein air, comme les skieurs de fond, les canoteurs, les baigneurs ou les cyclistes;
- l'expérience Neige, qui mise sur l'enneigement naturel et sur les activités hivernales permettant aux visiteurs de vivre cette saison, une composante indissociable et authentique de Québec.

La richesse de la grande région de Québec et la quantité d'activités liées à ces expériences sont depuis longtemps connues et reconnues. Cependant, dans les prochaines années, davantage de produits urbains pourraient être développés : projets touchant la mise en valeur du fleuve, l'aménagement des abords de la rivière Saint-Charles ou la poursuite du réseau cyclable.

1.3.2 Des attraits naturels

Actuellement, le parc des Champs-de-Bataille et le parc de la Chute-Montmorency sont les attraits urbains les plus connus et cités dans les guides touristiques et dans le répertoire des lieux de marche au Québec²³. Cela dit, plusieurs autres composantes du réseau constituent des produits d'appel en place ou à développer. Parmi celles-ci :

- le corridor du Littoral, qui comprend notamment la Promenade Samuel-De Champlain;
- le parc linéaire de la rivière Saint-Charles, qui comprend le parc historique Cartier-Brébeuf et se rattache à la Pointe-aux-Lièvres;
- la promenade des Gouverneurs;
- Wendake, où se trouve le parc de la chute Kabir Kouba.



Le parc des Champs-de-Bataille

D'autres lieux présentent un intérêt parce qu'ils proposent des services d'accueil et de location d'équipements, notamment la baie de Beauport, les bases de plein air de Sainte-Foy et La Découverte, le domaine de Maizerets, les marais du Nord, et le parc nautique de Cap-Rouge.

Les services complémentaires d'hébergement, de commerces spécialisés et de restauration contribuent au choix d'une destination ou d'une activité par la clientèle non résidente. À cet égard, l'absence ou le manque de services freinent le positionnement

touristique de certaines composantes du réseau. C'est, entre autres, le cas du parc linéaire des rivières Saint-Charles et du Berger : en pourtour, ses attraits et services pourraient être davantage développés et mieux signalés. Dans cette optique par exemple, la Ville de Vancouver mise sur l'ouverture, dans ses parcs, de restaurants proposant des menus allant du repas léger à la fine cuisine. Une part des revenus générés est consacrée à l'entretien et à l'amélioration de ces mêmes parcs et aux services récréatifs.

Enfin, si la promotion des sites et parcours est moins importante l'hiver, plusieurs offrent pourtant de magnifiques paysages hivernaux et permettent de pratiquer des activités de plein air non loin du centre-ville : les parcs des Champs-de-

²³ PLAN PAYSAGE et UNITÉ RÉGIONALE DU LOISIR ET DES SPORTS DE QUÉBEC, *Développement régional des sentiers récréatifs de la région de la Capitale-Nationale. Pour un plan d'action concerté*, Québec, [En ligne]. 2007, p. 8. [<http://www.urlsquebec.qc.ca/down/201.pdf>].

Bataille, du Bois-de-Coulonge et de la Chute-Montmorency, ce dernier avec son superbe « pain de sucre », sont de loin les plus connus. D'autres lieux offrent un potentiel évident, mais insuffisamment exploité compte tenu d'heures d'ouverture réduites ou discontinues pendant la saison froide : mentionnons le parc de la Plage-Jacques-Cartier et son sentier pédestre offrant une vue spectaculaire sur le pont de Québec et les glaces, ou le domaine de Maizerets et son service de location d'équipements. Peu importe la saison, il est essentiel que tous les attraits du réseau profitent de la vitrine qui leur revient.

1.3.3 Des parcours à découvrir

L'Office du tourisme de Québec propose aux visiteurs plusieurs parcours leur permettant d'explorer les attraits de Québec selon des thèmes variés. Quelques-uns les invitent à découvrir des composantes du réseau dotées d'un intérêt patrimonial, dont :

- la promenade des Gouverneurs et les remparts, grâce à un circuit permettant de visiter l'intérieur des murs;
- le domaine Catarqui, le jardin Roger-Van Den Hende, les parcs du Bois-de-Coulonge et de la Plage-Jacques-Cartier, au sein du circuit des grands domaines;
- le sentier de la rivière du Cap Rouge, les parcs Cartier-Roberval et des Champs-de-Bataille et les remparts du Vieux-Québec le long du Chemin du Roy;
- les parcs de la rivière Beauport et de la Chute-Montmorency le long de la Route de la Nouvelle-France.

Ajoutons que la colonisation des Amérindiens est une autre des thématiques abordées dans le guide touristique officiel de Québec. La réserve indienne de Wendake propose divers attraits (musée de la nation huronne-wendat, site traditionnel huron Onhoïa Chetek8e, centre d'interprétation de la chute Kabir Kouba), auxquels s'est ajouté en 2008 l'hôtel-musée Premières Nations. Sa localisation à proximité du corridor des Cheminots et du sentier linéaire de la rivière Saint-Charles en fait un endroit stratégique dont le potentiel touristique reste à développer, en hiver comme en été.

Le secteur des parcs Cartier-Brébeuf et de la Pointe-aux-Lièvres pourrait également être revitalisé grâce à la participation des organismes publics et des intervenants touristiques : il faut en bonifier l'attrait et offrir à ses visiteurs plus de services de proximité (hébergement, cafés-terrasses, commerces, location de vélos et d'embarcations, etc.). Cette réflexion a d'ailleurs été amorcée dans le contexte du projet de réaménagement du secteur de la Pointe-aux-Lièvres à des fins résidentielles et récréatives.

En outre, des organismes de plein air et des voyageurs invitent les touristes à visiter, en véhicule motorisé, à pied ou en canot pneumatique, les principaux parcs et espaces verts de la ville ainsi que le grand espace bleu du corridor fluvial, mais rares sont les circuits qui proposent actuellement de découvrir Québec à bicyclette²⁴. Or, une demande croissante vient de cyclotouristes en



Le corridor du Littoral

quête d'un contact plus direct avec la nature et les populations locales. En été, l'intégration des attraits du réseau à de nouveaux parcours répondrait à cet engouement généralisé pour le vélo.

Déjà, Québec tire profit des corridors des Cheminots et du Littoral, qui accueillent tous deux près de 3 000 cyclistes par jour. Les statistiques indiquent qu'après les Laurentides et les Cantons-de-l'Est, la région est la destination de choix des cyclistes sportifs, et l'aménagement d'un réseau unifié permettrait évidemment d'accroître cet intérêt.

D'ailleurs une partie de la clientèle américaine est plutôt attirée par un produit cyclotourisme de découverte (la majorité n'étant pas à la recherche absolue de records de kilométrages parcourus). De là l'importance de programmer des circuits dans des lieux historiques à haute valeur touristique. On recherche toujours une expérience de voyage enrichissante, éducative, et on n'hésite pas à payer pour un produit haut de gamme. Nous avons pu constater que les destinations québécoises commercialisées actuellement par les voyageurs américains se concentrent dans les régions suivantes :

- la région de Québec (incluant la Côte du Sud);
- le circuit combinant Québec/Bas-Saint-Laurent;
- les Cantons-de-l'Est.

À cet égard, le charme de la ville de Québec est définitivement un élément porteur du cyclotourisme à l'étranger²⁵.

Mentionnons enfin qu'encourager les visiteurs à utiliser le vélo réduit les déplacements automobiles entre les lieux d'hébergement et les attraits. La consolidation du réseau cyclable est donc, tant d'un point de vue touristique qu'écologique, un projet qui répond aux visées du Plan vert, bleu, blanc. Il est aussi possible de découvrir le centre-ville de Québec à pied en empruntant le parcours VivaCité. D'autres circuits piétonniers traversent des secteurs historiques de la ville et, depuis peu, des visites guidées des plus originales

²⁴ À ce sujet, on consultera avec profit le site *Le vélo vert inc.* à l'adresse suivante : [www.levelovert.com/].

²⁵ GROUPE DBFS, *Cyclotourisme au Québec : diagnostic et enjeux. Rapport final*, document préparé pour le ministère du Tourisme du Québec, Montréal, [En ligne], 2006, p. 107. [<http://www.bonjourquebec.com/mto/publications/pdf/etudes/TQCycloDiag.pdf>].

(cyclopousses, jogging, etc.) sont également offertes. Ce sont là autant de signes d'une volonté de développer un tourisme durable.

1.3.4 Des manifestations d'envergure

Alors que des manifestations d'envergure participent au positionnement de Québec comme région culturelle dynamique (Carnaval, Festival d'été, Fêtes de la Nouvelle-France, Grands Feux Loto-Québec), d'autres en font une destination sportive de premier plan (Transat Québec–Saint-Malo, Marathon des deux rives, Red Bull Crashed Ice, Tournoi international de hockey pee-wee). De plus, diverses activités visent principalement une clientèle régionale ou locale et animent la ville et ses habitants pendant les quatre saisons (Pentathlon des neiges, Défi des escaliers).

Toutes ces activités, qui se rattachent au réseau vert, bleu, blanc, contribuent à divers degrés au pouvoir d'attraction touristique de Québec et au développement des cinq grandes expériences que le Plan de développement marketing 2008-2012 de l'Office du tourisme recommande d'explorer²⁶. S'ajoute à cela la programmation des parcs, réserves, sentiers et stations des quatre MRC voisines. Le mont Sainte-Anne, Stoneham, le lac Beauport, Duchesnay, le parc national de la Jacques-Cartier et la réserve de Cap-Tourmente en sont les principaux lieux d'accueil.

1.3.5 Une mise en valeur selon les principes du tourisme durable

En 2005, le gouvernement du Québec publiait sa nouvelle politique en matière de tourisme, *Vers un tourisme durable*. Il y exposait des préoccupations déterminantes :

Le tourisme durable est un tourisme qui :

- exploite de façon optimum les ressources de l'environnement;
- respecte l'authenticité socioculturelle des communautés d'accueil;
- offre à toutes les parties prenantes des avantages socioéconomiques²⁷.

Ces préoccupations ont influencé les objectifs de développement de l'Office du tourisme de Québec, qui désire améliorer les performances de la région en matière de tourisme durable. La Ville, consciente que certains de ses milieux naturels sont fragiles et que la demande pour une meilleure qualité de l'environnement est croissante, veut contribuer à cette amélioration par l'entremise du réseau vert, bleu, blanc, et ce, de façons diverses :

²⁶ OFFICE DU TOURISME DE QUÉBEC, *Plan de développement marketing. Sommaire. 2008-2012*, Québec, [En ligne], 2008, 51 p.
[http://www.quebecregion.com/communications/Presentation_du_Plan_de_developpement_marketing_2008-2012.pdf]

²⁷ MINISTÈRE DU TOURISME, *Vers un tourisme durable. Politique touristique du Québec. Un nouveau partenariat industrie-gouvernement*, Québec, Gouvernement du Québec, [En ligne], 2005, p. 14.
[<http://www.bonjourquebec.com/mto/publications/pdf/admin/politiqueTouristique.pdf>].

- en protégeant le patrimoine naturel et en économisant les ressources (notamment par l'installation de fontaines pour réduire la consommation d'eau embouteillée);
- en concevant des aménagements et en programmant des activités qui respectent la capacité de support des milieux;
- en mettant à la disposition des usagers du réseau vert, bleu, blanc des équipements et des services pour réduire les répercussions négatives sur le milieu (bacs de recyclage dans les lieux publics, entre autres);
- en encourageant les déplacements actifs et écologiques des visiteurs par le développement de services adaptés (vélos en libre service, par exemple);
- en s'appuyant sur les ressources du milieu pour offrir des services de restauration, de location et d'interprétation.

Le réseau vert, bleu, blanc constituant sans conteste une caractéristique remarquable de Québec, son déploiement dans une perspective de développement durable pourrait en faire une vitrine touristique à la fois profitable et sensible aux enjeux de son époque.

1.3.6 Orientations et pistes d'action

- Développer et regrouper des attraits et des services au sein de parcours de découverte. À cette fin, faire une priorité, été comme hiver, du corridor du sentier linéaire des rivières Saint-Charles et du Berger :
 - en amont : secteur de Wendake et de la chute Kabir Kouba lié au corridor des Cheminots et aux marais du Nord;
 - en aval : secteur de la Pointe-aux-Lièvres, du parc Cartier-Brébeuf et de la marina de Saint-Roch.
- Favoriser les déplacements actifs des visiteurs en renforçant les liens entre les réseaux piétonniers et cyclables et le transport public. À cette fin, il est suggéré d'étudier les besoins et d'élaborer, en partenariat avec les gouvernements fédéral et provincial, un plan d'intervention particulièrement sensible au vélo. Les principaux axes à considérer sont :
 - le littoral : du parc nautique de Cap-Rouge au Vieux-Québec, puis au parc de la Chute-Montmorency;
 - l'axe de la rivière Saint-Charles.
- Définir les plans de développement et d'exploitation des principaux parcs d'agglomération et municipaux du réseau et assurer leur déploiement selon les principes du tourisme et du développement durable.

- Favoriser, en étroite collaboration avec des partenaires des secteurs public et privé, la tenue en toute saison de grandes manifestations touristiques à caractère sportif et de plein air.
- Faire connaître la richesse de Québec comme destination touristique et comme milieu de vie conjuguant urbanité et plein air sur le site Internet de la Ville, sur celui de l'Office du tourisme ainsi que dans toute brochure promotionnelle.

1.4 Concertation et partenariat

Un des rôles importants du Plan vert, bleu, blanc est d'assurer le maillage entre le réseau vert, bleu, blanc municipal et les réseaux récréatifs régionaux et nationaux. Or, ce volet nous rappelle que le Plan doit permettre d'orchestrer les actions des divers intervenants, stimuler le partenariat avec des organismes du milieu et contribuer à définir le partage des tâches. De cette façon, il peut favoriser une meilleure répartition des tâches entre les instances qui participent au développement des activités de plein air et à l'aménagement des réseaux pédestre et cyclable du territoire.

1.4.1 Des sentiers à l'échelle régionale

Le réseautage des espaces répond à une volonté exprimée par plusieurs organismes de la région de Québec, chacun ayant, à son échelle, procédé à des exercices de planification mettant en rapport des espaces dits verts ou bleus; plusieurs projets ont ainsi pu se concrétiser au cours de la dernière décennie. En 2004, la Communauté métropolitaine de Québec publiait un document d'orientation sur l'aménagement d'un réseau vert et bleu unifié englobant l'ensemble de ses municipalités²⁸. La démarche s'inscrivait dans le processus d'élaboration du Schéma métropolitain d'aménagement et de développement²⁹. Pour déployer le projet, elle signait en mai 2008 un protocole d'entente avec l'Unité régionale de loisir et de sport de Québec, qui poursuit les mêmes buts, mais sur un territoire plus large. En effet, un des objectifs de cet organisme est de réaliser un plan directeur des sentiers récréatifs respectant les schémas d'aménagement des MRC de Portneuf, de La Jacques-Cartier, de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix ainsi que celui de la Communauté métropolitaine³⁰. Il faut d'ailleurs noter que le Service des loisirs, des sports et de la vie

²⁸ EB EXPERTS-CONSEILS, LE GROUPE OPTIVERT et BEAUREGARD ET ASS., ARCHITECTES PAYSAGISTES, *Concept et orientations d'aménagement d'un réseau vert et bleu unifié sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec*, étude préparée pour le compte de la Communauté métropolitaine de Québec, Québec, [En ligne], 2004, 61 p. et annexes.

[http://www.cmquebec.qc.ca/documents/publication/document_vert_et_bleu_copy1.pdf].

²⁹ COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC, *Schéma métropolitain d'aménagement et de développement. État de situation*, Québec, [En ligne], 2006, 8 p.

[http://www.cmquebec.qc.ca/documents/publication/etat_situation_2006/constats_enjeux.pdf].

³⁰ Par *sentiers récréatifs*, il faut entendre une variété de propositions : des pistes cyclables, des sentiers pédestres, de ski de fond, de motoneige et de véhicule tout-terrain ainsi que des sentiers maritimes et des parcours de rivière.

communautaire de la Ville de Québec est membre de la Table de concertation régionale des sentiers récréatifs de la région de la Capitale-Nationale chapeauté par l'Unité régionale.

Toujours en 2004, la Commission de la capitale nationale du Québec publiait le *Projet de création d'un réseau de sentiers pédestres sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec*³¹, exclusivement consacré aux piétons. La Commission a de plus été le maître d'œuvre du projet d'aménagement de la promenade Samuel-De Champlain et examine actuellement la possibilité de la relier vers l'ouest au parc de la Plage-Jacques-Cartier et éventuellement vers l'est à la côte Gilmour. La Commission coordonne avec la Ville de Québec la réalisation du sentier pédestre longeant la falaise de Sillery.

Dans tous les cas, il importe que la Ville maintienne une bonne collaboration avec ses partenaires et s'assure que chaque intervention soit compatible avec les diverses orientations municipales en matière de développement, d'aménagement et de services à la population.

1.4.2 Des sentiers à l'échelle provinciale et nationale

Plusieurs sentiers qui se développent sur les territoires québécois et canadien traversent l'agglomération de Québec. Parmi ceux-ci, la Route verte, qui sillonne l'ensemble de la province grâce à 4 300 km de voies cyclables balisées. En comptant déjà 4 000 à ce jour, l'itinéraire est le plus long en Amérique du Nord. Vélo Québec est à la tête de ce projet amorcé au milieu des années 1990 et réalisé avec le gouvernement du Québec et des partenaires régionaux. Sur le territoire de l'agglomération, les voies cyclables du Chemin du Roy et du corridor du Littoral font partie de la Route verte n° 5, tandis que le corridor des Cheminots est intégré à la Route verte n° 6³².

La Route verte n° 5, sur la route 138, constitue un axe cyclotouristique important pour la région. Reliant Québec à Trois-Rivières, elle emprunte d'abord le Chemin du Roy entre Saint-Augustin-de-Desmaures et Deschambault-Grondines et ensuite le corridor du Littoral qui rejoint vers l'est le parc de la Chute-Montmorency en longeant le fleuve. Il est à noter que la portion du corridor du Littoral qui s'étale à l'est à partir de son croisement avec le corridor des Cheminots n'est pas reconnue comme faisant partie de la Route verte.

La Route verte n° 6 relie quant à elle le corridor des Cheminots à la piste du parc régional linéaire Jacques-Cartier-Portneuf. L'ensemble s'intègre aussi au Sentier transcanadien, un corridor récréatif pancanadien qui s'étendra sur plus de

³¹ COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC, *Projet de création d'un réseau de sentiers pédestres sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec. Tronçon de démonstration dans l'arrondissement historique de Sillery*, Québec, [En ligne], 2004, 18 p.

[http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/prom_champlain/documents/DA12.pdf].

³² Pour en savoir plus, on consultera le site de la Route verte à l'adresse suivante : [www.routeverte.com].

18 000 km et parcourra plus de 800 communautés³³. Chaque tronçon aménagé demeure la propriété des autorités ou des groupes qui en assurent l'exploitation et l'entretien, alors que la Fondation du Sentier transcanadien s'occupe de la promotion et distribue des panneaux de signalisation³⁴.

Destiné principalement à la randonnée pédestre, à la raquette et au ski de fond, le Sentier national a quant à lui pour



La promenade Samuel-De Champlain

objectif de créer au Québec un sentier continu de 1 500 km; en 2007, plus de 800 km avaient été aménagés. Le comité du Sentier national coordonne la réalisation du parcours au nom de la Fédération québécoise de la marche. Une fois terminé, le Sentier national s'intégrera à un parcours pancanadien, le National Hiking Trail of Canada. Sur le territoire, les pistes Hibou-Nord (13 km) et Hibou-Sud (12 km) relient déjà Lac-Delage au parc national de la Jacques-Cartier; la carte du sentier illustre l'intention d'aménager un tronçon au nord du lac Saint-Charles pour joindre ce même parc et la station touristique de Duchesnay en passant par la municipalité de Lac-Delage³⁵. Relier le sentier Hibou-Sud aux marais du Nord pour éventuellement atteindre le parc linéaire des rivières Saint-Charles et du Berger permettrait d'intégrer ce dernier au projet du Sentier national.

Mentionnons également qu'une importante piste de motoneige traversant le territoire unit l'est de la région de Charlevoix et l'ouest de la Mauricie : il s'agit de la piste n° 3 du sentier Trans-Québec, qui passe dans l'emprise de la ligne aérienne de transport d'énergie au nord des arrondissements de Beauport, de Charlesbourg et de La Haute-Saint-Charles. Ce sentier est aussi fréquenté en été, par des amateurs de véhicule tout-terrain, de motocross, de vélo de montagne et de randonnée équestre. La piste n° 73 relie la piste n° 3 au territoire de Saint-Augustin-de-Desmaures.

³³ Fait intéressant, le Sentier transcanadien utilise principalement des voies ferrées abandonnées puis converties en corridors verts. On y circule à pied, en vélo, à cheval, en ski ou en motoneige.

³⁴ Pour en apprendre plus sur la Fondation, consultez le [www.tctrail.ca].

³⁵ Vous trouverez plus d'information sur le projet du Sentier national au [www.fqmarche.qc.ca/sentier_national].

Enfin, le sentier maritime du Saint-Laurent est une voie navigable conçue pour les petites embarcations à faible tirant d'eau, principalement pour le kayak de mer. Ce réseau d'infrastructures comprend des rampes de mise à l'eau, des abris sécuritaires, des aires de repos et des services d'hébergement et d'alimentation. Prenant la forme de tronçons appelés « Routes bleues », il est géré par la Fédération québécoise du canot et du kayak en partenariat avec Tourisme Québec. La région de Québec en fait maintenant partie grâce à l'inauguration de la Route bleue Québec–Chaudière-Appalaches en 2008, un tronçon de 300 km s'étendant de Leclercville à Saint-Vallier sur la rive sud et de Deschambault-Grondines à Sault-au-Cochon en incluant l'île d'Orléans sur la rive nord³⁶.

Ainsi le réseau vert, bleu et blanc, tout en visant avant tout le territoire de la ville de Québec, en vient à rejoindre des initiatives beaucoup plus vastes, ce qui bonifie l'offre d'activités de plein air.

1.4.3 De grands projets récréotouristiques

Plusieurs services communs et directions d'arrondissement assument des responsabilités qui ont des retombées majeures sur l'aménagement du territoire, le développement économique et l'offre de loisirs. Le parc linéaire des rivières Saint-Charles et du Berger, tout comme l'ensemble des grands projets qui ont touché le littoral fluvial en 2008, en sont des exemples éloquentes.

Plusieurs projets amenant du reste les services de la Ville à s'engager dans le développement de sites appartenant à de grands propriétaires comme la Commission de la capitale nationale du Québec, Parcs Canada, le Port de Québec et la Commission des champs de bataille nationaux, il importe de s'assurer qu'une vision commune fédère les interventions. Dans cette perspective, la mise en place de mécanismes de communication interne et externe favorisant une meilleure cohésion entre les promoteurs et partenaires d'un projet devra être privilégiée.

1.4.4 Le financement

Afin de soutenir les initiatives touchant l'aménagement du territoire, la protection de l'environnement, le loisir, la santé ou l'animation communautaire, des organismes publics et parapublics ainsi que des fondations privées mettent des programmes de financement à la disposition des municipalités et des groupes du milieu. Pour associer un plus grand nombre de partenaires à la réalisation des projets tout en optimisant leurs retombées économiques, on pourra miser, dans le plan d'action associé au Plan vert, bleu, blanc et pour toute initiative se rattachant au réseau, sur l'intégration d'un plan de financement externe.

³⁶ Tous les détails concernant le sentier maritime du Saint-Laurent se trouvent au [www.sentiermaritime.ca].

1.4.5 Des partenariats avec les organismes du milieu

Souvent nés d'une passion ou fondés autour d'un enjeu qui leur tient à cœur, les organismes du milieu associatif et à but non lucratif détiennent une grande expertise qui fait d'eux de précieux collaborateurs pour la Ville et ses arrondissements. Beaucoup de groupes sont notamment engagés dans le développement, la mise en valeur et l'entretien de sentiers en milieu naturel et dans la prestation d'activités d'initiation à certaines activités de plein air.

Quelques organismes disent toutefois éprouver des difficultés à obtenir la collaboration de la Ville lorsque leurs activités s'étendent hors des limites d'un arrondissement précis. C'est le cas, entre autres, de la Société de la rivière Saint-Charles, active dans le parc linéaire traversant actuellement les arrondissements de La Cité, des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, et pour lequel il n'y a pas d'interlocuteur désigné à la Ville. La même difficulté existe pour les groupes s'occupant d'activités dont la pratique est effectuée dans plus d'un arrondissement, ce qui est le cas du kayak et du vélo de montagne.

1.4.6 Orientations et pistes d'action

- Assurer et maintenir la participation de la Ville aux exercices de planification régionale déjà en place.
- Gérer de façon concertée le développement des sites et des activités de plein air du réseau vert, bleu, blanc en établissant des communications structurées entre les partenaires. À cette fin, il est suggéré de mettre en place une table de concertation sur la gestion des grands projets.
- Élaborer et mettre en place un processus d'harmonisation et de coordination des projets englobant plusieurs arrondissements.
- Intensifier les démarches auprès des gouvernements et des autres partenaires financiers potentiels. Pour ce faire, il est proposé d'intégrer des plans de financement externes au plan d'action et au processus de gestion des projets du réseau vert, bleu, blanc.
- Continuer à travailler, avec les organismes spécialisés en environnement ou en loisirs, à la mise en œuvre de services et à la promotion de manifestations, d'activités et d'équipements liés au réseau vert, bleu, blanc.

2. LE PORTRAIT PAR TYPES D'ACTIVITÉS

Le présent chapitre dresse un état de la situation des sites et équipements de plein air disponibles sur le territoire de la ville de Québec. Pour chaque activité, il présente un constat territorial et propose un diagnostic, ce qui permet ensuite de recommander des grandes orientations et d'établir des pistes d'action.

2.1 Activités du réseau vert

Trois saisons par année, et même à l'intérieur de la zone urbaine, les citoyens ont accès à un riche éventail d'espaces verts où ils peuvent pratiquer une panoplie d'activités de plein air. En annexe, la carte 1 présente les composantes du réseau vert et bleu ainsi que les activités que l'on peut y pratiquer, alors que la carte 2 illustre de façon schématique les pôles et possibilités d'intervention principaux.

2.1.1 Vélo récréatif

Les voies cyclables sont les composantes les plus structurantes du réseau. Parcourables sur de grandes distances, elles s'intègrent à l'offre récréative en encourageant la pratique du vélo à des fins de loisir. Sur de plus courtes distances et reliées au réseau de transport urbain, elles favorisent des déplacements utilitaires actifs³⁷. Le Plan directeur du réseau cyclable présente les plus récentes données sur la pratique du vélo à Québec.

2.1.1.1 Constat territorial

Le réseau cyclable comprend 228 km de pistes et de bandes cyclables sur le seul territoire de la ville de Québec. Il en compte 251 km si on tient compte de l'ensemble de l'agglomération. Sur 55 km, ces pistes cyclables sont aussi considérées comme des corridors.

Les pistes sont des voies spécialement conçues pour les cyclistes et sont en général aménagées à l'écart de toute circulation automobile, tandis que les bandes, aussi réservées aux cyclistes, sont aménagées en bordure de la chaussée. Quant aux corridors, ils ont la plus grande portée récréative et sont les plus propices à une utilisation multifonctionnelle, étant officiellement ouverts aux patineurs à roues alignées. En annexe, la carte 1 illustre le tracé des pistes et bandes cyclables actuelles et projetées et présente les corridors. La Ville de Québec prévoit investir 40 millions de dollars d'ici 10 ans dans le développement du réseau cyclable et aspire à ce que l'ensemble des voies cyclables atteigne une longueur de 615 km.

³⁷ Le vélo comme moyen de transport, utilisé dans un but d'abord utilitaire, est traité dans le premier chapitre du présent document. Par *vélo récréatif*, on entend ici la pratique du vélo à des fins de loisir.

➤ Les corridors multifonctionnels

Quatre corridors parcourent actuellement le territoire de la ville de Québec, soit ceux des Cheminots, du Littoral, des Beauportois et de la rivière Saint-Charles.

▪ Le corridor des Cheminots (22 km)

« Piste polyvalente sur une ancienne emprise de voie ferrée, destinée aux cyclistes, piétons, personnes en fauteuil roulant et amateurs de patin à roues alignées. Cette piste de la Route verte et du Sentier transcanadien traverse les arrondissements de Limoilou, des Rivières, de La Haute-Saint-Charles et Laurentien de la ville de Québec en direction de Shannon, dispose de divers points de services et offre de beaux paysages. Elle se relie au corridor du Littoral et au domaine de Maizerets³⁸. » Ajoutons que le corridor des Cheminots est intégré à la Route verte n° 6 qui relie Québec au parc régional linéaire Jacques-Cartier–Portneuf.

▪ Le corridor du Littoral (50 km, 20,4 étant multifonctionnels)

« Le corridor du Littoral est un parcours de 50 km s’offrant aux cyclistes. Il longe le fleuve Saint-Laurent du parc de la Chute-Montmorency à Saint-Augustin-de-Desmaures³⁹ » et comprend notamment la promenade Samuel-De Champlain, qui relie l’anse de Sillery au quai des Cageux sur 2,5 km. Dans sa portion ouest, il est intégré à la Route verte n° 5, qui relie le territoire de Québec à celui de Trois-Rivières. Ses tronçons multifonctionnels, qui s’étendent sur une distance totale de 20,4 km, sont accessibles aux marcheurs, aux patineurs à roues alignées de même qu’aux personnes à mobilité réduite.

▪ Le corridor des Beauportois (4,6 km)

« Piste multifonctionnelle aménagée sous une ligne hydroélectrique reliant le camping au secteur commercial de la rue Clemenceau. En direction sud, les usagers peuvent rejoindre le corridor du Littoral au moyen de la piste cyclable située le long de la rivière Beauport⁴⁰. »

³⁸ OFFICE DU TOURISME DE QUÉBEC, *Parcours cyclables, Québec ville et région. Cycling routes, Québec City and Area*, document cartographique, Québec, 2008.

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ *Id.*

- Le corridor de la rivière Saint-Charles (8 km)

« Piste multifonctionnelle en boucle longeant les deux berges de la rivière Saint-Charles à partir à l'est du pont Samson en se dirigeant vers l'ouest jusqu'au pont Marie-de-l'Incarnation (3,7 km) du côté nord et au pont Scott du côté sud (4,3 km)⁴¹. »

Outre ces corridors, des parcs sont aussi traversés par des voies cyclables, soit ceux des Champs-de-Bataille, du Bois-de-Coulonge, de l'Escarpement, de la rivière Beauport et de la Rivière à L'Ancienne-Lorette.

➤ Les promenades récréatives

La carte 2 qui se trouve en annexe présente les voies et liens envisagés qui compléteront à terme le parcours de certaines promenades récréatives.

À l'ouest, surtout à Saint-Augustin-de-Desmaures, on reconnaît le tracé du circuit agricole présenté au Plan directeur d'aménagement et de développement. Parcourant les rangs du secteur, ce circuit traverse le cœur historique de Saint-Augustin, emprunte le Chemin du Roy et offre des points de vue sur le fleuve. Il est le lien entre le corridor du Littoral et la Route verte.

Au nord du mont Bélair, un tracé plus forestier permettrait de relier le chemin de Bélair à la municipalité de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, alors qu'on envisage également un moyen de lier le territoire de Québec aux infrastructures régionales que sont le Village Vacances Valcartier et le lac Beauport.

À l'est, une route permet déjà de franchir la couronne verte vers Boischatel et de rejoindre un pont qui enjambe la rivière Montmorency. Dans le tissu urbain, des parcours sont aussi proposés afin de mieux développer les liens entre les divers corridors cyclables.

Au sud, il est essentiel d'améliorer la liaison entre le corridor du Littoral et le parcours des Anses à Lévis, une piste multifonctionnelle aménagée en bordure du Saint-Laurent. Pour le moment, le mouvement vers le sud est assuré principalement par la Traverse Québec-Lévis. Pour y accéder, les cyclistes doivent payer leur passage tout comme les piétons, mais le transport des bicyclettes est gratuit.

Bien sûr, emprunter le pont de Québec est aussi possible, mais c'est une option dangereuse pour plusieurs raisons. En 2011, Transports Québec prévoit reconstruire les voies routières sur le pont et profiter de

⁴¹ *Id.*

l'occasion pour aménager une voie cyclable plus adéquate. Toutefois, le Canadien National, propriétaire du pont, aura également son mot à dire dans ce dossier⁴².

Par ailleurs, lors de l'aménagement de la promenade Samuel-De Champlain, la Commission de la capitale nationale du Québec a aménagé le quai des Cageux afin qu'il puisse recevoir des embarcations. Éventuellement, cela pourrait permettre de relier les berges de Sillery (Québec) et de Saint-Romuald (Lévis) à l'aide d'une navette fluviale pouvant transporter piétons et cyclistes, comme le proposait déjà une étude en 2000⁴³. Lévis devrait pour ce faire se doter d'infrastructures permettant d'accueillir la navette, et si l'idée est présentement en suspens faute de fonds, « La Ville de Lévis négocie actuellement une entente-cadre avec la CCNQ en vue du 375^e anniversaire de la seigneurie de Lauzon, en 2011. Le projet de navette pourrait en faire partie⁴⁴ ».

Enfin, un autre lien récréatif, celui-là vers l'île d'Orléans, est une possibilité. Situé en face de la chute Montmorency, le pont de l'Île-d'Orléans est la seule infrastructure permettant de relier le corridor du Littoral aux deux circuits cyclables de l'île, les circuits Félix-Leclerc et des Clochers. Pour les rejoindre, il faut donc longer la voie routière en marchant sur le trottoir à côté de son vélo; les 4,4 km du pont découragent les cyclistes et les incitent à utiliser une automobile. Même si le ministère des Transports a considéré l'idée d'aménager une passerelle à l'intention des amateurs de vélo, aucune initiative allant en ce sens n'a été annoncée à ce jour.

2.1.1.2 Diagnostic

- « Le vélo est une des activités de loisir les plus populaires au Québec. Son succès s'explique notamment par l'absence de contraintes qui entoure sa pratique : quiconque désire s'y adonner n'a pas à se soumettre à des horaires précis, se procurer un équipement coûteux ou faire partie d'un club. Tout ce qu'un cycliste doit faire pour accéder au plaisir de son loisir, c'est enfourcher sa bicyclette et prendre la route⁴⁵. »

⁴² Jean-François LÉGARÉ, « Pont de Québec : une "hasardeuse" traversée pour les cyclistes », *Le Soleil*, [En ligne], 30 juillet 2008. [<http://www.cyberpresse.ca/le-soleil/200809/08/01-658670-pont-de-quebec-une-hasardeuse-traversee-pour-les-cyclistes.php>].

⁴³ LE COMITÉ ZIP DE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES, *Concept de mise en valeur du fleuve Saint-Laurent par des liens interrives : navettes fluviales*, Saint-Laurent Vision, 2000, 93 p. et annexes.

⁴⁴ Jean-François LÉGARÉ, *loc. cit.*

⁴⁵ VÉLO QUÉBEC, *L'état du vélo au Québec en 2005*, Montréal, [En ligne], 2006, p. 19. [<http://www.velo.qc.ca/documents/etatduvelo2005-complet.pdf>].

- « Les pistes les plus achalandées de la capitale sont le corridor des Cheminots et le corridor du Littoral. Le succès de la première ne se dément pas depuis son ouverture en 1998, puisqu'on y a compté jusqu'à 2 900 cyclistes par jour en août 2005. Sur le corridor du Littoral, on a compté jusqu'à 3 100 cyclistes par jour en direction du parc de la Chute-Montmorency, sur la plus vieille piste de la région, mais tout de même près de 2 000 par jour sur la piste qui longe le boulevard Champlain⁴⁶. » Depuis l'aménagement de la promenade Samuel-De Champlain, on peut d'ailleurs penser que le nombre de cyclistes a augmenté considérablement.
- La ville de Québec est ainsi relativement bien nantie en matière de cyclisme récréatif, ce dont témoigne le Plan directeur du réseau cyclable. Ce plan rappelle la pertinence de poursuivre le développement, notamment en créant de nouvelles promenades qui relieraient mieux les attraits régionaux. La connexion des voies cyclables du territoire de la ville de Québec à celles des municipalités environnantes favorise la pratique d'activités récréatives dans toute la région.
- Une attention particulière doit être portée à la présence du vélo dans les parcs et autres centres de sports et de loisirs de plein air sur tout le territoire de l'agglomération. Ainsi, la signalisation doit être complètement revue afin d'indiquer clairement quels sentiers sont ouverts ou non aux cyclistes, et le nombre de stationnements sécuritaires doit être augmenté pour encourager la population à utiliser la bicyclette.
- Dans la plupart des corridors aménagés en milieu urbain, l'achalandage pendant certaines périodes de pointe entraîne des conflits entre marcheurs et cyclistes et des problèmes conséquents de sécurité. Des améliorations pourraient être apportées pour favoriser une cohabitation plus harmonieuse entre ces catégories d'usagers.
- Dans les lieux où se croisent les réseaux pédestres et cyclistes, il est essentiel que la signalisation soit claire afin d'assurer la sécurité des marcheurs; c'est un problème très présent dans le parc linéaire des rivières Saint-Charles et du Berger, qui est pédestre sur presque l'ensemble de son parcours. Pour y remédier, il est suggéré de mettre en place, en partenariat avec les organismes concernés, un parcours exclusivement réservé aux cyclistes. Ce projet pourrait être inscrit à l'ordre du jour de la future table de mise en œuvre du Plan directeur du réseau cyclable.

⁴⁶ *Ibid*, p. 88

- La fermeture de voies routières aux automobiles pendant certaines périodes de l'année, pour les rendre disponibles aux cyclistes et aux patineurs à roues alignées, est fréquente dans diverses grandes villes, mais pas à Québec. À Ottawa, 50 km de routes sont fermés à la circulation automobile le long du canal Rideau tous les dimanches de mai à septembre, une initiative commanditée par Alcatel-Lucent. À Bordeaux, en France, le centre-ville est interdit aux voitures tous les premiers dimanches de chaque mois.

2.1.1.3 Orientations et pistes d'action

- Poursuivre le développement des promenades récréatives liées aux infrastructures régionales. À cette fin, faire une priorité de l'amélioration des liens entre le corridor du Littoral et le parcours de l'Anse à Lévis et entre le corridor du Littoral et la véloroute Marie-Hélène-Prémont;
- Trouver une solution à l'interdiction de circuler à vélo dans le parc linéaire des rivières Saint-Charles et du Berger en mettant en place un parcours cycliste autonome;
- Revoir la signalisation du réseau cyclable et effectuer des correctifs au besoin;
- Améliorer, en tenant compte du Plan directeur du réseau cyclable, les services aux cyclistes dans les différents parcs et centres de sports et de loisirs de plein air;
- Appuyer la fermeture récurrente à la circulation automobile d'un secteur ou d'une artère de la ville au profit des cyclistes et des patineurs à roues alignées.

2.1.2 Randonnée pédestre

Avec les voies cyclables, les sentiers pédestres, promenades pédestres, parcours balisés et sentiers dans les parcs constituent l'épine dorsale du réseau et permettent d'en lier les divers pôles. Il importe cependant de les distinguer :

- les sentiers pédestres, ou parcs linéaires, constituent des corridors aménagés en milieu naturel et destinés aux marcheurs. Ils favorisent la découverte et procurent un contact privilégié avec la nature;
- les promenades pédestres, aussi destinées aux marcheurs, sont cependant intégrées à la trame urbaine, c'est-à-dire qu'une large part de leur parcours utilise les rues et le décor de la ville. Elles permettent de découvrir de magnifiques paysages et longent pour la plupart des milieux naturels tels que des falaises et le littoral du fleuve;

- les parcours balisés, qui invitent à la découverte des milieux construits, empruntent principalement les trottoirs et les autres voies pédestres. Des repères fixés au sol et des bornes d'interprétation guident les marcheurs vers les principaux attraits;
- s'il est évidemment possible de marcher dans tous les parcs de la ville, certains offrent toutefois des sentiers spécialement conçus pour la randonnée.

2.1.2.1 Constat territorial

Le territoire de l'agglomération compte une soixantaine de kilomètres de sentiers et promenades pédestres aménagés, un peu plus de la moitié se situant dans le parc linéaire des rivières Saint-Charles et du Berger.

En annexe, la carte 1 les présente, ainsi que tous les tracés qui sont à l'étape de projets. Ce faisant, elle illustre à quel point la limitation des usages, dans les zones de contraintes que sont les rives et les falaises, a favorisé la conservation de corridors verts dans lesquels des sentiers pédestres ont été aménagés ou sont envisagés. Alors que les quatre grandes rivières permettent la création de liens nord-sud, les falaises procurent les principales possibilités est-ouest.

➤ Les sentiers

- Parc linéaire des rivières Saint-Charles et du Berger (32 km)

« Ce grand parc linéaire, qui s'étend du centre-ville au lac Saint-Charles, offre plus de 30 km de sentiers pédestres de marche et de nature. Il permet de découvrir une diversité de paysages à couper le souffle et d'apprendre sur le riche passé de la rivière Saint-Charles⁴⁷. »

Inauguré en septembre 2008 dans le cadre des fêtes du 400^e, le parc linéaire relie divers parcs d'importance situés le long de la rivière Saint-Charles, dont les parcs Chauveau, Les Saules, de la falaise et de la chute Kabir Kouba. Ses sentiers sont entretenus par la Société de la rivière Saint-Charles, qui effectue aussi des activités de surveillance et de sensibilisation.

- Parc linéaire de la rivière Beauport (3 km/4 km)

« Jusqu'au début du XX^e siècle, la rivière Beauport a été une source d'énergie et de matière première pour la fabrication de divers produits comme la bière et l'huile de lin. Aujourd'hui, un sentier pédestre borde ce cours d'eau sur près de 4 km⁴⁸. » Le parc relie

⁴⁷ ASSOCIATION FORESTIÈRE DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN, *Guide découverte des parcs naturels de Québec*, Québec, Commission de la capitale nationale et Ville de Québec, 2007, p. 15.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 37.

l'avenue Royale à la rue Montpellier ainsi que les trois parcs longeant la rivière, soit de la rivière Beauport, Juchereau et Chabanel.

Le Comité de valorisation de la rivière Beauport, qui travaille en partenariat avec les instances municipales à la mise en valeur et à l'entretien du parc, a aussi publié en 2005 le Plan directeur d'aménagement de la rivière Beauport, dans lequel est présenté un concept de développement par tronçons. Aujourd'hui, le sentier parcourt 3 km et une piste cyclable en longe une large partie. Un objectif à court terme est d'y ajouter 1 km supplémentaire pour atteindre la rue Saint-Joseph. Le plan directeur annonce également l'intention de le prolonger jusqu'au lac John (5,1 km).

- Sentier de la rivière du Cap Rouge (6,5 km/8,2 km)



Le parc nautique de Cap-Rouge

« Corridor vert au cœur d'une trame urbaine développée, les sentiers de la rivière du Cap Rouge relient les battures du fleuve aux quartiers résidentiels localisés de part et d'autre du cours d'eau. Au sud, sous l'influence des marées, le secteur du Vieux Cap-Rouge offre des milieux aquatiques et riverains qui supportent une faune et une flore diversifiée. Pendant l'été de nombreuses activités aquatiques y ont cours à partir du parc nautique⁴⁹. »

Fruit d'une étroite collaboration entre la Ville de Québec et le Conseil de bassin de la rivière du Cap Rouge, le sentier, qui s'étend du parc

nautique de Cap-Rouge à la rue Conrad-Kirouac, croise les parcs des Écores, Champigny et Kiwanis.

- Sentier de la rivière Montmorency (1,4 km)

Informel, le sentier de la rivière Montmorency relie la passerelle du golf Le Montmorency au camping de Beauport. Hydro-Québec et la Société des établissements de plein air du Québec sont propriétaires d'une large part de ce secteur.

En décembre 2005, le Conseil de bassin de la rivière Montmorency élaborait le tracé d'un potentiel corridor récréo-aquatique le long de la rivière⁵⁰. Le corridor proposé intégrerait le sentier pédestre de la

⁴⁹ *Ibid.*, p. 23.

⁵⁰ CONSEIL DE BASSIN DE LA RIVIÈRE MONTMORENCY, *Concept de corridor le long de la rivière Montmorency*, étude présentée à la Ville de Québec et à la municipalité de Boischatel, 2005, 21 p.

rivière Montmorency et le prolongerait en corridor cyclable et pédestre jusqu'au sud de l'île Cantaloup, de part et d'autre de la rivière et en partie sur le territoire de la municipalité de Boischâtel.

- Sentier du parc de l'Escarpement (7,6 km)

Le parc de l'Escarpement s'étale du boulevard Pierre-Bertrand à la rue des Brumes et suit le parcours d'un talus séparant deux anciennes terrasses marines constituées de sable et d'argile. Le sentier est-ouest qui le parcourt permet de découvrir toute la richesse d'un secteur constitué principalement d'une mosaïque de friches et de boisés et de quelques aires aménagées. Il rejoint celui du parc linéaire des rivières Saint-Charles et du Berger à la hauteur du boulevard Saint-Jacques et croise aussi la promenade du boulevard Robert-Bourassa.

Cela dit, le prolongement à travers le parc de l'Escarpement du boulevard Robert-Bourassa, complété en novembre 2006, impose de revoir l'aménagement du secteur. Son réseau de sentiers formels et informels forme un enchevêtrement difficilement compréhensible pour le marcheur, d'autant plus qu'une signalisation désuète l'induit en erreur à quelques endroits.

- Les promenades

Les tracés des promenades existantes ou projetées s'intègrent aux promenades du littoral et du plateau présentées au Plan directeur d'aménagement et de développement. Les trois premières permettent ainsi de compléter la promenade du littoral, qui procure un contact privilégié avec le fleuve. Les suivantes, sauf celle du boulevard Robert-Bourassa, représentent les secteurs pédestres de la promenade du plateau, qui ceinture le promontoire de Québec.

- Promenade du parc de la Plage-Jacques-Cartier (3,7 km)

Le parc de la Plage-Jacques-Cartier a longtemps été l'un des seuls espaces naturels publics offrant un contact direct avec le fleuve, dont il sillonne les berges sur une distance de 3,7 km. Un sentier permet l'accès au parc nautique de Cap-Rouge et la promenade passe en partie le long des petites rues du secteur.

- Promenade Samuel-De Champlain (2,5 km)

La promenade Samuel-De Champlain, don du gouvernement du Québec, a été inaugurée en juin 2008 dans le cadre des fêtes du 400^e. Aménagée par la Commission de la capitale nationale du Québec, elle redonne aux citoyens un important accès au fleuve de l'anse de Sillery au quai des Cageux. Des sentiers piétonniers bordent le fleuve au sud et serpentent également au nord et dans le boisé de

Tequenonday. Le site est aussi accessible aux cyclistes par la piste multifonctionnelle du corridor du Littoral. Le prolongement de la promenade à l'est et à l'ouest est envisagé dans une phase ultérieure.

- Sentier du Littoral (0 km/3,3 km)

Encore à l'étape de projet, le sentier du Littoral, qui permettra de prolonger le sentier piétonnier de la promenade Samuel-De Champlain depuis le quai des Cageux jusqu'au parc de la Plage-Jacques-Cartier, « nécessitera la construction d'une passerelle longeant la falaise, afin de s'adapter à la présence d'éperons rocheux et au peu d'espace disponible. À ce sentier, pourront se brancher ultérieurement des liens avec le haut de la falaise et une aire de stationnement⁵¹ ». Son aménagement pourrait faire partie de la phase 2 de la promenade Samuel-De Champlain.

- Promenade du coteau Sainte-Geneviève (2 km/4,6 km)

Le coteau Sainte-Geneviève est cette ceinture verte située sur la face nord de la falaise qui sépare la haute-ville de la basse-ville et le long de laquelle a été construite la dizaine d'escaliers si caractéristiques de Québec. « Il forme une bande étroite d'une centaine de mètres s'étalant sur plus de 4 km dans l'arrondissement de La Cité et à laquelle se rattache 1,1 km dans l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery⁵² ». Sur le territoire de l'ancienne ville de Québec, la mise en valeur du coteau Sainte-Geneviève par un réseau de sentiers balisés exploitant les nombreux escaliers et points de vue est un projet de longue date. Cependant, cette promenade est pour le moment développée par petits tronçons, le plus souvent lors des réaménagements des espaces publics qui la bordent. Elle croise les parcs Lucien-Borne, des Braves et Saint-Sacrement.

- Promenade de la falaise de Sillery (0 km/2,6 km)

Le secteur allant du parc du Bois-de-Coulonge à l'avenue du Parc-Beauvoir a fait l'objet en 2008 d'une étude d'avant-projet commandée par la Ville de Québec et la Commission de la capitale nationale du Québec. Cette étude s'inscrit dans l'élaboration d'un programme particulier d'urbanisme pour l'arrondissement historique de Sillery. La Ville investira 300 000 \$ annuellement au cours des trois prochaines années pour l'aménagement de cette promenade.

⁵¹ LA PROMENADE SAMUEL-DE CHAMPLAIN, « Les projets connexes », [En ligne], 2008. [http://www.promenade2008.qc.ca/Fr/Evolution_Projets_Sentiers.asp].

⁵² VILLE DE QUÉBEC, *Répertoire des milieux naturels de Québec*, Service de l'environnement, 2005, Site 1-04.

Dès 2009, la phase 1 du projet sera consacrée au réaménagement du parvis de l'église Saint-Michel puis aux tronçons reliant ce site au domaine Cataraqui, en haut de la falaise, et au chemin du Foulon, en bas. Par ailleurs, en 2005, la Commission a financé une étude d'avant-projet concernant l'implantation d'un lien piétonnier entre le parc du Bois-de-Coulonge et le parc des Champs-de-Bataille (environ 1 200 m supplémentaires).

- Promenade des Gouverneurs (1,1 km)

Construite en 1959 et 1960 à l'extrémité ouest de la terrasse Dufferin, gérée par Parcs Canada, la promenade des Gouverneurs domine la falaise, longe la Citadelle et mène au parc des Champs-de-Bataille. D'une hauteur variant entre 60 et 110 m, elle offre une vue imprenable sur le fleuve.

- Promenade des Remparts (1,5 km)

De la Citadelle à la côte du Palais, il est possible de marcher sur les remparts tout en admirant le fleuve au sud et le corridor des Laurentides au nord. Cependant, cette promenade et ses liens avec celle du coteau Sainte-Geneviève, la rue des Remparts et la basse ville sont à mettre en valeur à l'occasion des exercices de planification liés à l'agrandissement de l'Hôtel-Dieu et au réaménagement du secteur des bretelles de l'autoroute. Une large part du parcours est la propriété de Parcs Canada.

- Promenade du boulevard Robert-Bourassa (3,7 km)

Ce sentier boisé exclusivement piétonnier, aménagé le long du prolongement de l'autoroute Robert-Bourassa, soit entre les boulevards Bastien au nord et Lebourgneuf au sud, s'inscrit dans les travaux de prolongation de l'axe Robert-Bourassa inauguré à l'automne 2006. Il s'agit de la première étape d'un projet mené par des citoyens et connu sous le nom d'« ÉcoPromenade des rivières ».

- Les parcours balisés

- Parcours VivaCité (5,3 km)

Un seul parcours balisé est aménagé sur le territoire de la ville de Québec; c'est d'ailleurs le premier circuit piétonnier balisé au sol au Canada. Guidés par divers points de repère, les marcheurs sont ainsi invités à découvrir le centre-ville de Québec et les principaux attraits des quartiers qui le ceignent.

➤ Randonnée dans les parcs

Évidemment, la marche peut être pratiquée dans l'ensemble des parcs naturels et des jardins urbains de l'agglomération. Certains d'entre eux font partie intégrante des sentiers et promenades pédestres présentés précédemment, comme les parcs Chauveau, Les Saules et de la chute Kabir Kouba qu'englobe le parc linéaire des rivières Saint-Charles et du Berger. D'autres ne sont en ce moment liés à aucun sentier pédestre : c'est notamment le cas de la base de plein air de Sainte-Foy et des parcs des Verveines, de la Montagne-des-Roches et du Mont-Bélair.

Les parcours accessibles dans les parcs urbains s'étalent rarement sur des distances dépassant 3 km aller-retour, mais quelques sites offrent des sentiers plus longs, soit la base de plein air de Sainte-Foy (4 km), le domaine de Maizerets (11 km), les marais du Nord (8 km), le camping de Beauport (20 km) et le parc du Mont-Bélair. Ce dernier, qui propose actuellement 10 km de sentiers pédestres, en comptera bientôt 15 de plus. Sur le territoire de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures, le parc de la Rivière (5,5 km) et le marais Léon-Provancher (6 km) offrent les plus longs parcours.

2.1.2.2 Diagnostic

- Selon le Plan directeur des équipements récréatifs, les activités dont la croissance est la plus manifeste sont des activités non structurées ou non exigeantes associées au milieu naturel. Les demandes concernant les sentiers pédestres dont font état les divers plans de quartier traduisent bien cette tendance et ces plans, règle générale, appuient la réalisation de sentiers riverains donnant un meilleur accès aux cours d'eau. Quant à ceux des quartiers centraux, ils expriment le désir d'assurer la protection et la mise en valeur du coteau Sainte-Geneviève et le souhait qu'il soit plus accessible.
- Avec l'inauguration en 2008 de deux projets d'envergure, la promenade Samuel-De Champlain et le parc linéaire des rivières Saint-Charles et du Berger, le réseau pédestre est en pleine expansion. Cependant, plusieurs initiatives tardent à se réaliser (coteau Sainte-Geneviève, parc linéaire de la rivière du Cap Rouge, de la rivière Beauport, du parc de l'Escarpement) et tandis que ces projets restent en chantier, d'autres voient le jour (promenades de la falaise de Sillery et du boulevard Robert-Bourassa). Le Plan vert, bleu, blanc est donc l'occasion d'établir des priorités, plusieurs initiatives ayant vu le jour avant le regroupement municipal.

- De 2003 à 2007, plusieurs parcs naturels ont fait l'objet de plans directeurs qui ont orienté les travaux de réaménagement des sentiers s'y trouvant et le développement de nouveaux parcours. Aujourd'hui, l'entretien et la mise en valeur de tous ces sentiers pédestres représentent des défis de taille. Exemple probant, le parc linéaire des rivières Saint-Charles et du Berger, qui s'étale sur plus de 30 km, nécessite encore de nombreux investissements.
- L'un des points forts en matière de sentiers pédestres est la bonne collaboration qui s'est établie entre plusieurs organismes et la Ville de Québec par l'entremise du Service de l'environnement. En effet, plusieurs organismes du milieu sont engagés dans le développement, la mise en valeur et l'entretien des sentiers pédestres.
- La création de liens entre les sites permettant d'en accroître la portée récréative, il faut encourager la consolidation du réseau pédestre existant en complétant le maillage de ses sentiers et promenades. À cet égard, l'ajout de liens ou leur renforcement est particulièrement souhaitable :
 - entre les promenades du parc de la Plage-Jacques-Cartier et Samuel-De Champlain;
 - entre les promenades de Sillery et Samuel-De Champlain;
 - entre la promenade du parc de la Plage-Jacques-Cartier et le sentier de la rivière du Cap Rouge;
 - entre les promenades des Remparts et du coteau Sainte-Geneviève;
 - entre la promenade du boulevard Robert-Bourassa et le sentier du parc de l'Escarpement.
- Peu d'espaces sont disponibles pour aménager une promenade pédestre le long du fleuve dans le secteur situé entre le port de Québec et la chute Montmorency. Cependant, les avenues situées en haut de la falaise relient des sites d'intérêt et offrent des points de vue remarquables sur le fleuve et l'île d'Orléans. La création d'une promenade ou d'un parcours pédestre dans le secteur de la Terrasse-Cadieux permettrait de profiter de cet axe panoramique.
- Un lien pédestre régional pourrait aussi être développé entre les secteurs du lac Saint-Charles et du lac Delage et ainsi relier éventuellement le parc linéaire des rivières Saint-Charles et du

Berger au Sentier national qui traversera un jour le Canada d'est en ouest⁵³.

2.1.2.3 Orientations et pistes d'action

- Investir en premier lieu dans la consolidation et la mise en valeur des promenades et sentiers existants et la création de liens entre ceux-ci. Pour ce faire, accorder la priorité au développement des promenades du coteau Sainte-Geneviève et Samuel-De Champlain ainsi qu'aux sentiers du parc de l'Escarpement, de la rivière du Cap Rouge et de la rivière Beauport.
- Profiter des occasions de partenariat financier pour le développement de nouveaux sentiers et promenades. À cette fin, faire une priorité de l'aménagement de la promenade de la falaise de Sillery et de sa liaison avec la promenade Samuel-De Champlain et le sentier du Littoral.
- Améliorer les services et la signalisation en pourtour des plus longs sentiers et promenades pédestres, en accordant la priorité au parc linéaire des rivières Saint-Charles et du Berger.
- Élaborer un plan de développement et un nouveau modèle de gestion pour le parc linéaire des rivières Saint-Charles et du Berger en tenant compte des besoins des partenaires et de la participation directe de plusieurs arrondissements et services communs.
- Étudier la possibilité de développer une promenade ou un parcours pédestre le long de la falaise de Beauport, notamment dans le secteur de la Terrasse-Cadieux.
- Poursuivre la mise en œuvre du plan directeur du parc du Mont-Bélair, le plus grand parc naturel municipal pour la randonnée pédestre.
- Prévoir un budget annuel d'entretien récurrent au prorata du kilométrage des sentiers.

2.1.3 Vélo de montagne

2.1.3.1 Constat territorial

Le vélo de montagne, aussi appelé vélo tout-terrain, est destiné à une utilisation sur terrain accidenté, hors des routes asphaltées. Sa pratique se divise en plusieurs grandes disciplines, dont le cross-country, une forme de course très répandue au Québec. Cependant, la façon la plus populaire de faire du vélo de montagne est la randonnée en forêt sur des sentiers

⁵³ À cet effet, voir la section 1.4.2, consacrée au projet du Sentier national.

balisés, permanents ou non. Sur le territoire de l'agglomération, deux parcs situés aux extrémités est et ouest de la ville de Québec y sont favorables : le camping de Beauport et le parc du Mont-Bélair, qui est en cours d'aménagement.

La vingtaine de kilomètres de sentiers de ski de fond du camping de Beauport est ouverte aux piétons et aux cyclistes à l'extérieur de la période hivernale, mais il s'agit d'un terrain relativement plat. Quant au parc du Mont-Bélair, il représente le seul site public offrant le relief accentué tant recherché par les cyclistes de montagne. Cependant, compte tenu du statut d'aire protégée accordé à plusieurs secteurs de la montagne, le plan directeur du parc nature du Mont-Bélair recommande de limiter cette activité en la mettant à l'essai dans quelques zones bien délimitées seulement, soit l'emprise de la ligne aérienne de transport d'énergie et certains secteurs moins fragiles du sommet. Deux pistes de vélo de montagne sont prévues, pour un total de 5,7 km.

Le parc Montchâtel est un autre parc municipal utilisé par les cyclistes de montagne, même si cette activité n'a jamais fait partie officiellement de sa programmation. Dans un rapport publié en 2004⁵⁴, on indique déjà qu'une utilisation excessive des sentiers et des parterres forestiers, notamment par les vélos de montagne, laisse des marques évidentes de détérioration. Avant de confirmer ou non la vocation de ce parc pour cette activité, une évaluation plus approfondie doit donc être effectuée pour en mesurer l'effet sur la qualité des sentiers et la sécurité des marcheurs.

Le camp Bourg-Royal, situé à la limite des arrondissements de Charlesbourg et de Beauport, offre pour sa part des camps de jour consacrés au vélo de montagne. Il est également utilisé lors de compétitions. Par ailleurs, plusieurs cyclistes parcourent la couronne verte de la ville (Saint-Émile, Val-Bélair, Lac-Saint-Charles, Charlesbourg et Beauport) et ses terrains privés que sillonnent des sentiers informels très prisés des amateurs de montagne et de forêt. Dans les arrondissements de Charlesbourg et de Beauport, on utilise aussi des sentiers de motoquad et le corridor de la ligne aérienne de transport d'énergie donnant accès au pont multifonctionnel traversant la rivière Montmorency.

Toutefois, les adeptes de vélo de montagne recherchent avant tout des sentiers beaucoup plus étroits, les *single tracks*, qui permettent le passage d'un seul cycliste et procurent une expérience unique (sentiment de

⁵⁴ DEL, DEGAN, MASSÉ ET ASS., *Caractérisation écologique du parc Montchâtel. Rapport final*, étude préparée pour la ville de Québec, Québec, 2004, p. 11.

vitesse, effet de tunnel, immersion, contact avec la nature, défi des obstacles)⁵⁵. La région de Québec compte sur un regroupement, l'Association régionale de vélo de montagne de Québec–Chaudière-Appalaches, pour promouvoir le développement et l'encadrement de cette activité sur son territoire. Déjà, l'Association a élaboré le tracé préliminaire d'un réseau de sentiers est-ouest, une « route brune » traversant la couronne verte qui aurait l'avantage de mieux baliser la pratique de ce sport.

Soulignons enfin qu'à proximité de Québec, le mont Sainte-Anne, reconnu comme la Mecque du vélo de montagne, offre le réseau de sentiers le plus spectaculaire de l'est du Canada. La région de Portneuf entend aussi devenir l'une des plus belles destinations du nord-est de l'Amérique du Nord pour la pratique du vélo de montagne.

2.1.3.2 Diagnostic

- Le vélo de montagne a connu un essor fulgurant dans les années 1990 et continue d'être très populaire auprès des jeunes. Toutefois, il est rarement autorisé dans les espaces verts urbains compte tenu de ses effets négatifs sur la végétation et le sol. Par contre, on peut le pratiquer en milieu naturel à moins de 30 minutes de Québec.
- Le parc du Mont-Bélair est le parc qui, actuellement, est le plus à même de fournir une expérience de qualité aux adeptes de vélo de montagne. Toutefois, l'intégration de cette activité à la programmation estivale du site nécessitera un encadrement très serré pour réduire au maximum ses effets sur les milieux naturels. Dans les sites n'étant pas sous la gouverne de la Ville, il revient à l'initiative privée de bien encadrer la pratique du sport et d'en assurer, s'il y a lieu, le développement sécuritaire.
- Le plus important projet lié au vélo de montagne pourrait être réalisé dans la couronne verte, où la plupart des terres appartiennent toutefois au domaine privé. L'Association régionale de vélo de montagne de Québec–Chaudière-Appalaches demande la collaboration de la Ville dans ce projet de développement.
- Le vélo de montagne compte actuellement parmi les services de proximité offerts par les arrondissements. Ainsi, trois clubs de vélo

⁵⁵ L'ASSOCIATION RÉGIONALE DE VÉLO DE MONTAGNE QUÉBEC CHAUDIÈRE-APPALACHES et L'ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DES SENTIERS DE VÉLO DE MONTAGNE AU QUÉBEC, *Propositions pour l'encadrement du vélo de montagne récréatif sur le territoire de la ville de Québec*, Québec, [En ligne], 2008, p. 3. [http://www.vmqca.qc.ca/sentiers/200806/200806_MemoireVilleQuebec.pdf].

de montagne ont des ententes avec des arrondissements et des villes de l'agglomération.

- Depuis quelques années, en juin, la région de Québec est l'hôte de Vélirium, festival international et coupe du monde de vélo de montagne se déroulant au mont Sainte-Anne. Au centre-ville de Québec se tient en parallèle le Délirium urbain, manifestation de haute voltige, de vitesse et d'adresse qui anime la foule. Passerelles *north shore*, obstacles construits sur place et courses à relais mettant en vedette les meilleurs athlètes de vélo de montagne au monde sont au menu de cette compétition extrême.

2.1.3.3 Orientations et pistes d'action

- Favoriser le développement du vélo de montagne dans le parc du Mont-Bélair en mettant en place un protocole de suivi, la Ville et ses partenaires devant encadrer la pratique de cette activité de façon à en minimiser les effets sur le milieu naturel.
- Poursuivre le dialogue avec l'Association régionale de vélo de montagne de Québec–Chaudière-Appalaches afin de développer de manière balisée la pratique de ce sport sur le territoire.
- Maintenir la tenue de démonstrations de vélo extrême au centre-ville de Québec.

2.1.4 Patin à roues alignées

2.1.4.1 Constat territorial

Avec la commercialisation des patins à roues alignées, ou *rollers*, dans les années 1980, la randonnée en patin à roues alignées est devenue une activité des plus populaires en milieu urbain. Or, les corridors multifonctionnels, qui totalisent 58 km sur le territoire de l'agglomération, sont les seules voies cyclables actuellement ouvertes à ses adeptes.

Le parc des Champs-de-Bataille est équipé d'un anneau de 1,3 km réservé à cette pratique; celui-ci offre deux voies unidirectionnelles qui permettent aux patineurs de niveau avancé d'effectuer des dépassements en toute sécurité. Un service de location y est aussi disponible, tout comme au domaine de Maizerets, qui est lié aux corridors du Littoral et des Cheminots.

Bien qu'il ait été conçu pour la saison hivernale, l'anneau de glace Gaétan-Boucher (400 m) s'adapte en été à la pratique du patin à roues alignées. Le parc Victoria offre aussi une petite piste destinée aux

débutants. Enfin, un quatrième anneau d'environ 1 km sera aménagé au parc de la Pointe-aux-Lièvres dès l'été 2009.

2.1.4.2 *Diagnostic*

- Les patineurs à roues alignées aiment pratiquer leur sport dans les corridors multifonctionnels leur permettant de combiner l'entraînement, la promenade et le déplacement.
- Pour pratiquer cette activité en toute sécurité, il est essentiel que la surface de patinage du corridor et celle de l'aire d'accueil qui lui est associée soient nivelées et exemptes de débris. En trois ans, la Ville n'a reçu qu'une quinzaine de plaintes relatives à l'entretien de l'asphalte, la plupart concernant le corridor des Cheminots. Des critiques touchant certaines portions de la promenade Samuel-De Champlain ont toutefois été formulées, et le Vieux-Port est un autre secteur problématique : le sol, entre la place du Marché et le site de la Traverse Québec-Lévis, n'est pas adapté à l'activité. Si ces aménagements ne relèvent pas de la Ville, offrir un réseau sécuritaire et continu aux adeptes de ce sport est une préoccupation municipale.
- Aucune manifestation destinée à ces patineurs n'a, à ce jour, été organisée sur le territoire, alors que Montréal compte au moins deux activités majeures : le Défi de l'île de Montréal, une course à travers l'île, et le 24 h Roller Montréal, une course à relais tenue au circuit Gilles-Villeneuve. La Ville d'Ottawa est aussi très audacieuse en cette matière puisque tous les dimanches en été, un parcours de 50 km habituellement réservé à la circulation automobile est offert aux cyclistes et aux patineurs.

2.1.4.3 *Orientations et pistes d'action*

- Maintenir le caractère multifonctionnel des corridors par un aménagement et un entretien adéquat de la surface de patinage.
- Étudier la possibilité de rendre multifonctionnelles d'autres portions du réseau cyclable dans le respect des normes en vigueur. À cette fin, il est recommandé d'effectuer une étude sur les parcours actuels et de cibler de nouveaux tronçons.
- Appuyer l'organisation d'une activité destinée aux adeptes de patin à roues alignées.
- Réunir les différents intervenants concernés par l'aménagement des tronçons du Vieux-Port et favoriser la correction de ceux qui sont problématiques.

2.1.5 Observation des oiseaux

2.1.5.1 Constat territorial

L'observation des oiseaux, de plus en plus populaire, est un loisir et même « un art qui s'acquiert avec de la pratique et, surtout, beaucoup de patience⁵⁶ ». Pour plusieurs, cette activité praticable toute l'année devient prétexte à effectuer une randonnée dans un parc naturel, idéalement au lever ou à la tombée du jour.

Le printemps, période de la migration printanière, est la saison idéale pour l'observation des passereaux. Les arbres sont encore dépourvus de feuilles dans bien des cas, les oiseaux chantent beaucoup et revêtent leurs plus beaux coloris, ce qui favorise leur observation. L'été permet ensuite l'observation des espèces nicheuses, l'automne celle des grands rassemblements avant le grand départ. L'hiver, les arbres et arbustes qui conservent leurs fruits ainsi que les mangeoires ou autres postes d'alimentation installés dans plusieurs parcs publics facilitent l'observation des espèces venues du nord qui s'installent chez nous.



La baie de Beauport

La carte 1 de l'annexe recense 21 sites publics reconnus pour leur riche potentiel ornithologique, dont neuf que recommandait en 1993 le Club des ornithologues de Québec⁵⁷, soit le parc de la Plage-Jacques-Cartier, la base de plein air de Sainte-Foy, le camping et la baie de Beauport, le parc de la Chute-Montmorency, le parc linéaire de la rivière Beauport, le domaine de Maizerets, les marais du Nord et le parc nautique de Cap-Rouge. De plus, le territoire de la municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures se

distingue grâce au parc boisé Saint-Félix, au parc du Haut-Fond et au marais Léon-Provancher, ce dernier étant situé en partie dans la ville de Neuville.

⁵⁶JARDIN BOTANIQUE DE MONTRÉAL, « Conseils pratiques pour l'observation », Ville de Montréal, [En ligne], dernière mise en jour en 2001.

[http://www2.ville.montreal.qc.ca/jardin/info_verte/oiseaux/observation.htm#conseils].

⁵⁷ Louis MESSELY, Pierre OTIS et Denis TALBOT, *Guide des sites ornithologiques de la grande région de Québec*, Québec, Club des ornithologues de Québec, 1993, 300 p.

À ces espaces s'ajoutent les suivants, qui aujourd'hui sont également prisés pour leur valeur ornithologique : les parcs du Bois-de-Coulonge, des Champs-de-Bataille, des Moulins, du Mont-Bélair (secteur des milieux humides) et Montchâtel, le boisé Marly, le parc linéaire des rivières Saint-Charles et du Berger, les boisés de l'Université Laval, le parc de la Rivière de L'Ancienne-Lorette et le parc riverain du lac Saint-Augustin.

2.1.5.2 Diagnostic

- Depuis le milieu des années 1950, l'observation ornithologique ne cesse de gagner en popularité. La région de Québec–Chaudière-Appalaches est particulièrement active, notamment grâce au dynamisme du Club d'ornithologie de Québec, qui compte sur l'appui de plus de 700 membres de tous les âges et de tous les milieux.
- Les lieux privilégiés par les oiseaux sont ceux qui offrent plusieurs espèces d'arbres et d'arbustes, une nourriture abondante, des abris nécessaires à leur protection et des espaces favorables à la nidification des espèces nicheuses. Les zones boisées, les zones humides et les friches sont prisées par une multitude d'espèces.
- Les deux principaux facteurs qui menacent la pratique de cette activité sont la disparition des habitats, qui entraîne une diminution de la diversité des espèces, et la privatisation des sites, qui réduit les accès aux observateurs. C'est notamment ce qui guette la pointe de Sainte-Foy, dont les boisés ont été fragmentés, et la baie de Saint-Augustin, dont les accès sont privés.
- Au printemps, plusieurs activités d'initiation à l'ornithologie sont offertes dans les parcs de l'agglomération. La base de plein air de Sainte-Foy, la baie de Beauport, le parc des Champs-de-Bataille, le domaine de Maizerets, les marais du Nord et le marais Léon-Provancher sont des sites particulièrement populaires.

2.1.5.3 Orientations et pistes d'action

- Continuer à protéger et à mettre en valeur les sites naturels présentant un intérêt ornithologique.

2.2 Activités du réseau bleu

2.2.1 Baignade

2.2.1.1 Constat territorial

La base de plein air de Sainte-Foy est le seul espace public offrant un plan d'eau destiné à la baignade : une plage sablonneuse y donne accès au petit lac Laberge, exclusivement réservé à cette activité. Il faut cependant payer pour y accéder.

En fait, les lieux de baignade en bordure du fleuve ont disparu graduellement du territoire de Québec au cours des 35 dernières années en raison d'opérations de remplissage liées au développement du réseau routier et de l'expansion des activités industrielles et portuaires. « Les grandes variations dans la qualité bactériologique de l'eau du fleuve interdisent toujours l'exploitation de plages de baignade⁵⁸ », et si la baie de Beauport abrite la seule plage fluviale de Québec, la baignade y demeure interdite vu cette qualité instable de l'eau. Toutefois, les plans d'assainissement permettent de croire que cette activité pourrait un jour être autorisée.

Par ailleurs, 79 parcs de la ville de Québec sont équipés de piscines extérieures publiques, de pataugeoires et de jeux d'eau; 40 piscines sont mises gratuitement à la disposition des citoyens lors des périodes de bains libres. Bien que ces infrastructures ne soient pas directement liées aux objectifs du Plan vert, bleu, blanc, elles s'avèrent complémentaires à la pratique du vélo et de la randonnée pédestre.

2.2.1.2 Diagnostic

- Régulièrement, des projets visant à faire revivre certaines plages sont à l'étude. De plus, des groupes de citoyens, notamment l'Association des gens de baignade, exercent des pressions pour que la baignade soit de nouveau permise dans le fleuve. La baie de Beauport, la plage de l'anse au Foulon, le bassin Louise et le parc de la Plage-Jacques-Cartier sont les sites généralement ciblés.
- La plage de l'anse au Foulon n'est pas accessible actuellement. Son réaménagement a cependant été envisagé dans le contexte de l'inauguration de la promenade Samuel-De Champlain et fait partie des projets qui pourraient être réalisés dans une deuxième phase d'aménagement. D'ici là, les citoyens peuvent profiter de la plage de la baie de Beauport; la possibilité d'y autoriser la baignade est à

⁵⁸ PLURAM INC., *Vision du développement sur le fleuve et ses rives*, rapport final préparé, pour la Communauté métropolitaine de Québec, Québec, 2006, p. 14.

l'étude. L'accessibilité à ce site doit cependant être améliorée, car son stationnement est payant et la signalisation routière, déficiente.

- Afin de mettre en valeur un plan d'eau et d'offrir à la population un lieu de baignade exceptionnel, quelques villes ont aménagé des piscines flottantes, un projet déjà proposé pour le bassin Louise. Déjà, Québec profite de deux piscines installées dans des lieux permettant un contact direct avec le fleuve ou la rivière Saint-Charles, soit la piscine de la marina de Saint-Roch et celle de Notre-Dame-de-la-Garde. Un réaménagement et une meilleure intégration de ces piscines dans leur milieu permettraient toutefois d'en augmenter l'attrait, et une telle réflexion peut s'inscrire dans celle qui entoure le projet de construction de la Maison du citoyen dans le secteur de la marina de Saint-Roch.

2.2.1.3 Orientations et pistes d'action

- Autoriser l'ouverture de lieux de baignade dans le fleuve dès que la qualité de l'eau le permettra. À cette fin, une priorité doit être accordée à la baie de Beauport et à la plage de l'anse au Foulon, celle-ci devant cependant être réaménagée.
- Effectuer une étude évaluant le rapport coûts-bénéfices du réaménagement des piscines de la marina de Saint-Roch et Notre-Dame-de-la-Garde et de la construction d'une piscine flottante au bassin Louise.

2.2.2 Activités nautiques et accès au fleuve

Dans le cadre du Plan vert, bleu, blanc, les activités nautiques non motorisées, c'est-à-dire principalement le canot, le kayak de lac et de mer ainsi que la voile, sont considérées.

2.2.2.1 Constat territorial

- La baie de Beauport et le fleuve Saint-Laurent

La baie de Beauport est un lieu reconnu pour la pratique d'activités nautiques sur le fleuve, notamment la voile, la planche à voile, le kayak de mer et le *kitesurfing*. Son réaménagement constitue le legs principal du gouvernement fédéral à l'occasion du 400^e anniversaire de Québec. On peut y suivre des cours d'initiation et de perfectionnement touchant deux disciplines : le *kitesurfing* et la planche à voile. Il est aussi possible de s'initier au kayak de mer et de s'inscrire à des excursions qui ont lieu au coucher du soleil. Le site, propriété du Port de Québec, est actuellement géré par le secteur privé. Le stationnement y est payant.

- Le parc nautique de Cap-Rouge et le fleuve Saint-Laurent

Pour pratiquer la voile, le canot, le kayak de mer et le pédalo, le parc nautique de Cap-Rouge est l'endroit tout indiqué. Il donne accès à la baie de Cap-Rouge et permet de découvrir la faune et la flore du fleuve Saint-Laurent et de la rivière du Cap Rouge. Des voiliers dériveurs et des kayaks sont disponibles en location et on peut y suivre des cours de voile et des cours de formation en kayak de mer. Plusieurs autres services sont offerts aux utilisateurs, notamment la mise à l'eau journalière de canots, de kayaks et de planches à voile.

- La Route bleue Québec–Chaudière-Appalaches

La Route bleue Québec–Chaudière-Appalaches est un tronçon régional de 300 km qui s'étend de Leclercville à Saint-Vallier sur la rive sud et de Deschambault-Grondines à Sault-au-Cochon, en passant par l'île d'Orléans, sur la rive nord⁵⁹. Sur le territoire de Québec, elle comprend neuf sites de mise à l'eau, d'aire de repos ou d'arrêt d'urgence pour petites embarcations à faible tirant d'eau, principalement le kayak de mer. En plus des deux marinas du territoire, elle compte le parc nautique de Cap-Rouge, la baie de Beauport, l'anse Brown et le quai des Cageux. Toutefois, plusieurs quais et rampes de mise à l'eau sont inaccessibles à marée basse, alors il est essentiel de consulter une carte des marées avant tout départ.

En annexe, la carte 1 cible ces sites qui permettent un contact privilégié avec le Saint-Laurent. Il convient d'ajouter à cette liste le parc du Haut-Fond, le parc de la Plage-Jacques-Cartier, l'anse de Sillery, l'embouchure de la rivière Beauport ainsi que le marais Léon-Provancher.

2.2.2.2 Diagnostic

- Le littoral fluvial constitue l'un des atouts importants de l'agglomération de Québec puisqu'il contribue à lui donner une image distinctive.
- Les accès au fleuve se sont multipliés dans le cadre des aménagements effectués par les gouvernements fédéral et provincial à l'occasion du 400^e anniversaire. Les citoyens redécouvrent le fleuve Saint-Laurent et montrent un réel engouement pour la pratique des sports nautiques. Il faut mentionner que ces projets ont répondu à une demande maintes fois exprimée par les citoyens.

⁵⁹ Pour plus d'information sur la Route bleue, on consultera avec profit le site du sentier maritime du Saint-Laurent à l'adresse suivante : [<http://www.sentiermaritime.ca>].

- À l'ouest, les battures et la baie de Saint-Augustin comptent parmi les rares sites situés en bordure du fleuve dont l'intégrité écologique n'a pas été fortement affectée par le développement urbain et industriel. La flore de la baie présente une diversité exceptionnelle, plus de 150 espèces ayant été recensées sur les rives⁶⁰. Le marais Léon-Provancher et le parc du Haut-Fond sont cependant les seuls sites publics dans ce secteur.
- Un peu plus à l'est, le parc de la Plage-Jacques-Cartier et le parc nautique de Cap-Rouge sont des sites favorisant un contact privilégié avec le littoral. Le parc nautique de Cap-Rouge permet la pratique d'activités nautiques.
- La mise en valeur du littoral dans le secteur Sillery–Sainte-Foy a été prise en charge par la Commission de la capitale nationale du Québec et la Ville. D'autres projets pourraient être réalisés dans ce même esprit, notamment la mise en place d'une navette vers Lévis, le prolongement de la promenade Samuel-De Champlain vers l'est et l'aménagement d'un lien pédestre entre la promenade Samuel-De Champlain et le parc de la Plage-Jacques-Cartier (sentier du Littoral).
- Malgré les travaux de remblayage, les battures de Beauport constituent un site privilégié pour admirer la faune des milieux riverains et aquatiques du secteur Québec-Lévis puisque 40 % des espèces rencontrées dans la région de Québec s'y retrouvent. La portion est du corridor fluvial comprend quatre aires de concentration d'oiseaux aquatiques protégées par le Règlement sur les habitats fauniques et reconnues comme aires protégées. Ce secteur fait aussi partie des zones importantes pour la conservation des oiseaux répertoriées par Nature Québec. Ajoutons que quatre panneaux d'interprétation ont été installés sur une halte migratoire à l'embouchure de la rivière Beauport, un attrait additionnel pour les ornithologues et les amateurs de plein air qui fréquentent la piste cyclable du corridor du Littoral.
- La baie de Beauport est le seul site récréotouristique public situé à l'est du port de Québec. On peut y pratiquer plusieurs activités valorisant le contact avec le fleuve. Dans ce secteur, réaménager l'autoroute Dufferin-Montmorency afin de redonner accès au fleuve serait encore plus complexe et coûteux que les travaux ayant permis la création de la promenade Samuel-De Champlain à l'ouest.

⁶⁰ VILLE DE QUÉBEC, *Plan directeur des milieux naturels et de la forêt urbaine, op. cit.*, p. 25.

- Le renforcement de la protection accordée aux sites naturels et récréotouristiques du littoral fluvial est réclamé par divers groupes du milieu.

2.2.2.3 Orientations et pistes d'action

- Renforcer, en partenariat avec les instances concernées, la protection et la mise en valeur des sites naturels et récréotouristiques en bordure du littoral du fleuve.
- Continuer d'appuyer les projets de mise en valeur du littoral déjà amorcés. À cette fin, accorder la priorité à l'aménagement d'une plage à l'anse au Foulon et d'un lien pédestre entre la promenade Samuel-De Champlain, l'aquarium de Québec et le parc de la Plage-Jacques-Cartier.
- Promouvoir l'image de Québec comme ville fluviale et soutenir les initiatives qui concourent à mettre en valeur son potentiel nautique.

2.2.3 Activités nautiques et accès aux rivières et lacs

2.2.3.1 Constat territorial

- La rivière du Cap Rouge

Le parc nautique de Cap-Rouge loue des canots, des chaloupes et des pédalos à qui veut découvrir l'embouchure de la rivière. Depuis trois ans, des randonnées gratuites en ponton, une sorte de plateforme flottante, offrent de l'animation historique sur le patrimoine du lieu. Le niveau de l'eau permet de pratiquer ces activités pendant tout l'été.

Au printemps, les canoteurs expérimentés fréquentent la rivière sur environ 7 km à partir du nord de son croisement avec le boulevard Wilfrid-Hamel, près du rang Saint-Ange. Les adeptes de kayak et de canot peuvent aussi y accéder à partir du parc des Écores.

- La rivière Saint-Charles

Le canot et le kayak sont pratiqués sur la rivière Saint-Charles quand le niveau d'eau le permet. Du lac Saint-Charles au parc du Château-d'Eau, la rivière est accessible sans interruption pendant l'été. Le site de Canots Légaré est le point de départ d'un trajet d'une vingtaine de kilomètres qui permet même aux canoteurs débutants d'explorer les eaux calmes du secteur, ce qui en fait un lieu prisé des visiteurs.



La rivière Saint-Charles

Accessible au printemps ou après des pluies intenses, le secteur allant de la chute Kabir Kouba au barrage Saint-Jacques, l'un des plus spectaculaires et des plus mouvementés de la rivière, s'adresse aux adeptes expérimentés. Sa portion nord, entre la chute et le secteur de la passerelle Pincourt, est la plus difficile à franchir, et seulement les amateurs de sensations extrêmes s'y aventurent.

Enfin, un troisième secteur, encore plus en aval, s'étend du parc Les Saules à la marina de Saint-Roch. Actuellement, la qualité de l'eau ne permet pas que l'on y pratique le canot en dehors de la descente annuelle qui s'y tient. Lorsque la situation aura changé, la mise à l'eau sera possible à partir du parc Lajeunesse (marina de Saint-Roch), du parc Victoria et à l'angle de la 4^e Avenue.

- Le camping de Beauport et la rivière Montmorency

La rivière Montmorency, offrant toute une gamme de rapides, est un cours d'eau exceptionnel pour la pratique du canot et du kayak en eau vive. « La réputation de la Montmorency est telle que les amateurs de tout le Québec et même de l'extérieur du Québec la fréquentent⁶¹. »

Sur le territoire de Québec, la section dite « Des trois sauts » est fréquentée par l'élite des kayakistes compte tenu de son niveau de difficulté. Le camping de Beauport est le seul site public de mise à l'eau le long de la rivière et il est possible d'y louer des canots et des pédalos à peu de frais pour découvrir cette section de la rivière ou y pêcher la truite. Des visites guidées en rabaska et des randonnées commentées en canot sont aussi possibles.

Or, le secteur de la rivière Montmorency qui se prête le mieux à la récréation en eau vive se situe à l'intérieur des limites de la municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval. Les rives y étaient privées jusqu'à ce que le Groupe d'accès à la Montmorency, un organisme à but non lucratif, mette sur pied il y a quelques années un programme d'acquisition de sites. À terme, le grand projet du Groupe est de créer un corridor bleu d'accès public le long de la partie navigable située entre les terres du Séminaire et le camping de Beauport.

Au mois de juin, le secteur de l'embouchure, où la rivière rejoint le Saint-Laurent, est pris d'assaut par les adeptes des Grands Feux

⁶¹ LE GROUPE D'ACCÈS À LA RIVIÈRE MONTMORENCY, *Vision stratégique de la CMQ. Mémoire présenté à la Commission consultative sur la vision stratégique présidée par monsieur Michel Giroux*, Sainte-Foy, [En ligne], 2004, p. 3.
[http://www.cmquebec.qc.ca/documents/gd_memoires2/m36_groupe_daccc_la_rivire_montmorency_copy1.pdf].

Loto-Québec. Une entreprise spécialisée en forfaits de plein air en profite pour offrir un bref cours d'initiation au kayak de mer.

- Les marais du Nord

Les marais du Nord offrent la possibilité de vivre, en compagnie de guides naturalistes, une expérience unique à bord d'un canot rabaska d'inspiration amérindienne. C'est alors l'occasion de découvrir une portion du sentier des Amérindiens, ou sentier des Jésuites, passage qui reliait la capitale de la Nouvelle-France à la région du Lac-Saint-Jean jusqu'au début du 20^e siècle. L'accès à un débarcadère permet également la mise à l'eau des canots et kayaks.

- La base de plein air de Sainte-Foy et le grand lac Laberge

Le grand lac Laberge permet la pratique de la chaloupe, du pédalo, du kayak et du canot. À peu de frais, on peut y louer des embarcations et tous les équipements nautiques requis. À l'occasion, des clubs de kayak offrent des activités d'initiation.



La base de plein air de Sainte-Foy

- Le parc riverain du lac Saint-Augustin

Ce parc est doté d'une rampe de mise à l'eau. L'ancien réservoir sert d'entrepôt pour les canots du camp Keno.

2.2.3.2 Diagnostic

- Sur le territoire de l'agglomération de Québec, on peut faire du canot et du kayak sur les rivières Saint-Charles, du Cap Rouge et Montmorency ainsi que sur le lac Saint-Augustin et le grand lac Laberge. L'ensemble offre des parcours aux difficultés variées et des paysages naturels diversifiés, même au cœur de la ville. Il n'est donc par surprenant que trois clubs de canot-kayak y soient actifs.
- Les rivières étant considérées comme un bien collectif, leurs parcours navigables relèvent de la responsabilité publique. Leurs abords n'offrent cependant pas toujours la même accessibilité; les rivières du Cap Rouge et Montmorency sont à cet égard particulièrement problématiques.
- La qualité de l'eau de la rivière Saint-Charles est un autre enjeu à considérer : il est pour le moment interdit de pratiquer le canot dans

la partie située en aval en raison d'une concentration bactériologique trop importante. La situation devrait toutefois s'améliorer au cours des prochaines années, avec l'achèvement de travaux de naturalisation et la mise en fonction de bassins de rétention. De plus, le bas niveau de l'eau pendant l'été limite l'accès à plusieurs secteurs.

- La réglementation relative au canotage sur la rivière Saint-Charles doit être actualisée. En effet, il est interdit, en vertu de l'ancienne Charte de la Ville de Québec (1929, chapitre 95), de canoter en amont de la prise d'eau, sauf pour les riverains, leurs hôtes et les autochtones. La plus récente Charte l'ayant maintenue (L.R.Q., chapitre c-11.5), cette interdiction est toujours en vigueur et demeurera jusqu'à l'adoption d'un nouveau règlement (projet de règlement R.A.V.Q. 266) régissant les activités susceptibles de contaminer une source d'approvisionnement de l'aqueduc de la ville. La proposition à l'étude propose de n'interdire le canotage que dans un rayon de 30 m autour de la prise d'eau.
- Grâce notamment aux activités de promotion qui ont lieu sur la rivière Saint-Charles, on remarque un réel engouement pour la pratique du canot et du kayak à Québec :
 - depuis 12 ans, l'organisme Rivière vivante propose à chaque printemps la Descente en canot, une activité qui a sensiblement redoré l'image de la rivière auprès de la population. Dès 2009, cette activité sera mise en œuvre par la Société de la rivière Saint-Charles;
 - le festival Vagues-en-Ville est organisé depuis 2002 à la fin avril par le club Les Coureurs d'eau. Son objectif est de valoriser la protection de la rivière Saint-Charles et d'encourager la pratique des sports d'eau vive. Il s'adresse aux pagayeurs et nageurs expérimentés qui souhaitent faire une descente libre, mais le grand public peut vivre une descente en rafting;
 - la base de plein air de Sainte-Foy est aussi l'hôte d'une activité promotionnelle, le Festivague MEC de Québec. Ce rassemblement annuel, tenu en juin, réunit des amateurs de canot et de kayak de tous les niveaux, en leur donnant l'occasion d'essayer de nouvelles embarcations et d'acquérir de nouvelles techniques et compétences.
- Plusieurs organismes de la région sont à la tête de projets visant à mettre en valeur le potentiel nautique des rivières (mini-croisières en ponton, compétitions de kayak, nouveaux centres nautiques, etc.).

2.2.3.3 Orientations et pistes d'action

- Poursuivre les projets d'assainissement des cours d'eau et les autres initiatives permettant d'améliorer le potentiel nautique des rivières et lacs de Québec, en accordant la priorité à la rivière Saint-Charles.
- Maintenir et multiplier les manifestations et initiatives permettant de mettre en valeur nos rivières et les activités qui y sont pratiquées. À cette fin, il est suggéré que la Ville continue de soutenir les activités actuelles et favorise la création d'un festival en plein air lié aux cours d'eau.
- Développer un cadre d'évaluation des projets concernant la pratique d'activités nautiques sur les rivières et les lacs de façon à en évaluer l'acceptabilité environnementale, sociale et économique.
- Actualiser la réglementation concernant la pratique du canot et du kayak sur la rivière Saint-Charles.

2.2.4 Pêche

2.2.4.1 Constat territorial

Au cours des années 1990, la Fondation de la faune du Québec publiait une carte de la région recensant 119 sites de pêche ouverts à tous, dont une quinzaine sur le seul territoire de la ville. Depuis, certains ont été fermés, d'autres ont vu le jour, mais les endroits où il est possible de pratiquer cette activité dans un cadre privilégié demeurent nombreux :

Le fleuve Saint-Laurent, les lacs et les rivières qui baignent la région de Québec offrent aux assidus et aux nouveaux adeptes de la pêche une expérience remarquable. Paix, dépaysement et qualité de pêche extraordinaire y sont possibles en une multitude d'endroits. [...] Dans l'estuaire fluvial, le doré jaune est l'espèce d'intérêt sportif la plus capturée. Dans cette même zone, une bonne variété d'autres espèces peut être capturée de façon occasionnelle : achigan à petite bouche, barbe de rivière, perchaude, esturgeon jaune, doré noir, anguille d'Amérique, carpe, poulamon atlantique, éperlan arc-en-ciel, grand corégone et grand brochet. [...] Les embouchures de rivières peuvent permettre des captures plus surprenantes comme la truite arc-en-ciel, l'omble de fontaine et la truite brune⁶².

Sur le territoire de l'agglomération, on pêche aussi dans les quatre grandes rivières et les autres cours d'eau des bassins versants. Dans le lac et la rivière Saint-Charles, les espèces les plus capturées sont le grand brochet et la perchaude, l'achigan à petite bouche y étant une prise occasionnelle. Dans les rivières Beauport et du Cap Rouge, la seule espèce d'intérêt sportif est l'omble de fontaine. Celle-ci domine d'ailleurs en amont de la chute de la rivière Montmorency, alors qu'en

⁶² FONDATION DE LA FAUNE DU QUÉBEC, *La pêche autour de Québec*, carte, Québec.

aval, la proximité du fleuve permet d'autres prises, dont la truite arc-en-ciel et le doré jaune. De temps à autre, il est aussi possible d'y capturer du grand brochet, de l'achigan à petite bouche, de la truite brune et même du saumon atlantique.

En annexe, la carte 1 montre l'emplacement des principaux accès de pêche sur le territoire de la ville, les lieux retenus ayant la caractéristique d'offrir un contact sécuritaire avec l'eau. Elle présente également sept sites prisés le long du fleuve, soit le parc nautique et l'anse de Cap-Rouge (sous les ponts), le quai des Cageux, la jetée de Sillery, le bassin Brown, la marina du port de Québec et le Yacht-Club de Québec.

Trois accès se trouvent en outre le long de la rivière Saint-Charles, et on en compte également un en bordure des rivières Beauport et Montmorency. Le parc nautique de Cap-Rouge permet aussi d'accéder à la rivière du même nom.

Enfin, la pêche n'est plus pratiquée depuis 2005 à la base de plein air de Sainte-Foy, des études sur les deux lacs Laberge effectuées par le Service de l'environnement ayant recommandé de cesser l'ensemencement de truites afin de préserver l'équilibre de cet écosystème fragile.

2.2.4.2 Diagnostic

- Même si on les aperçoit régulièrement le long des cours d'eau de l'agglomération, il existe peu d'information sur les adeptes de la pêche dans les limites du territoire.
- La pêche en rivière est particulièrement populaire au printemps, car plusieurs activités promotionnelles y sont consacrées :
 - depuis 1979, l'activité Pêche en ville, tenue à la mi-juin, a permis de déposer 700 000 truites dans la rivière Saint-Charles. Pendant une semaine, les Québécois peuvent pêcher sans permis et découvrir les joies de cette activité grâce à la collaboration de plusieurs partenaires, dont le ministère des Ressources naturelles et de la Faune et la Fondation de la faune du Québec;
 - depuis 1992, le Comité de valorisation de la rivière Beauport, grâce au soutien de plusieurs partenaires et commanditaires, coordonne le Festival de la pêche, qui offre aux citoyens la possibilité de pêcher dans la rivière Beauport. Tous les ans, cette dernière est doncensemencée de 4 000 truites entre l'avenue Royale et la rue Cambonne⁶³;

⁶³ Pour en savoir plus sur la rivière Beauport, on visitera le site du Comité de valorisation de la rivière Beauport à l'adresse suivante : [www.cvrbc.qc.ca/].

- depuis juin 2005, la Corporation d'actions et de gestion environnementale de Québec offre aussi des activités d'initiation à la pêche (pêche en herbe) au pied de la chute Montmorency.
- Depuis le réaménagement du littoral fluvial, la pêche au doré est de plus en plus populaire. De très beaux spécimens sont capturés le long de la berge, que ce soit à l'est près du pont de l'Île-d'Orléans, à l'ouest entre le pilier du pont de Québec et le quai des Cageux ou directement à partir de ce dernier. On peut aussi pêcher en bateau et louer au besoin les services d'un guide.

2.2.4.3 Orientations et pistes d'action

- Continuer à appuyer les manifestations qui font la promotion de la pêche sur le territoire, dans la mesure où elles respectent les écosystèmes.

2.3 Activités du réseau blanc

Québec bénéficie de longs hivers enneigés qui sont très propices à la pratique de sports variés et s'échelonnent généralement de novembre à avril. Pourtant, l'offre d'activités de plein air est plus réduite en hiver qu'en été et demeure mal connue.

En annexe, la carte 3 présente la localisation des aménagements permettant la pratique d'activités hivernales, alors que la carte 4 illustre de façon schématique les principaux pôles et possibilités d'intervention.

2.3.1 Randonnée pédestre en hiver

2.3.1.1 Constat territorial

Depuis plusieurs années, la Ville entretient des sentiers pédestres sur neige battue afin de créer une surface dure et compacte apte à recevoir les marcheurs pendant tout l'hiver. Ces sentiers sont fortement fréquentés et la demande ne cesse d'augmenter. Durant l'hiver 2008, la Société de la rivière Saint-Charles a mis en œuvre un projet pilote au parc Les Saules en y entretenant un parcours d'une dizaine de kilomètres, mais l'expérience n'a pas été répétée en 2009. Cela dit, les espaces municipaux suivants offrent tous un sentier pédestre hivernal :

- base de plein air de Sainte-Foy (2,2 km);
- base de plein air La Découverte et parc du Mont-Bélair (3 km, mais le plan directeur de ce parc recommande le développement d'un sentier de 8 km);
- camping de Beauport (1 km);

- centre de ski de fond de Charlesbourg (deux pistes de marche bien damées totalisant 18 km⁶⁴);
- domaine de Maizerets (4,5 km);
- marais du Nord (8 km);
- parc des Champs-de-Bataille (5 km);
- parc de la Plage-Jacques-Cartier (2,5 km).

Au parc des Moulins et au parc du Bois-de-Coulonge, tous deux gérés par la Commission de la capitale nationale du Québec, des chemins carrossables sont déneigés l’hiver au profit des marcheurs. Ils sont d’une longueur d’environ 1 km au parc des Moulins et de 2 km au parc du Bois-de-Coulonge. Depuis 1998, la promenade des Gouverneurs est également déneigée par l’Office de tourisme de Québec.

Une piste piétonnière est aussi aménagée parallèlement aux sentiers de ski de fond du marais Léon-Provancher, la Ville de Neuville assurant l’entretien de ces pistes. De plus, trois corridors multifonctionnels offrent durant l’hiver un sentier de marche :

- le corridor de la rivière Saint-Charles (8 km dans sa partie urbaine);
- la promenade Samuel-De Champlain (2,5 km);
- le corridor des Beauportois (4,6 km).

L’accès à tous ces sentiers est gratuit, à l’exception de ceux du centre de ski de fond de Charlesbourg et des marais du Nord. Précisons enfin que dans certains parcs, notamment les parcs Chauveau et de l’Escarpe, le fort achalandage et l’appropriation par les citoyens font en sorte que des sentiers non entretenus par la Ville demeurent pourtant accessibles presque en tout temps.

2.3.1.2 *Diagnostic*

- Selon le Plan directeur des équipements récréatifs et culturels, la demande en matière d’activités non structurées ou non exigeantes associées au milieu naturel est en pleine croissance. L’engouement de la population pour la marche en hiver, à pied comme en raquettes, en est un exemple concret. Les citoyens utilisent les sentiers pédestres du territoire tant que le niveau de neige le permet et décident ensuite, lorsque le milieu s’y prête, de les parcourir en raquettes.

⁶⁴ Le centre est géré par Ski de fond de Charlesbourg, une organisation subventionnée par l’arrondissement de Charlesbourg.

- L'offre de sentiers de marche est tributaire des services accessibles à proximité (transport en commun, stationnement, blocs sanitaires, etc.).

2.3.1.3 Orientations et pistes d'action

- Favoriser le développement et l'entretien de nouveaux sentiers de marche en hiver. À cette fin, une étude préalable devra déterminer quels sont les sites les plus propices en accordant une priorité aux parcs d'agglomération, aux parcs municipaux et aux corridors multifonctionnels.

2.3.2 Raquette

2.3.2.1 Constat territorial

Si la raquette était à l'origine un mode de déplacement propre aux régions enneigées, elle est aujourd'hui considérée comme un loisir hivernal au même titre que le ski de fond. Fixée sous la chaussure de marche, elle augmente la surface de contact avec la neige et permet ainsi de ne pas s'enfoncer dans la poudreuse.

Fait à noter, il s'agit de l'activité hivernale qui exige le moins d'infrastructures et d'entretien. C'est pourquoi on la pratique dans presque tous les parcs naturels, bien que les grands espaces boisés soient les plus prisés. Toutefois, 14 sites seulement sur l'ensemble du territoire se présentent comme des espaces accessibles aux raquetteurs⁶⁵. Du nombre, cinq proposent des pistes balisées, soit :

- la base de plein air de Sainte-Foy (une piste, 2,8 km);
- le centre de ski de fond de Charlesbourg (deux pistes, 15 km);
- le camping de Beauport (deux pistes, 3,7 km);
- le domaine de Maizerets (deux pistes, 4,5 km);
- le parc des Champs-de-Bataille (une piste, 6 km).



Le parc du Mont-Bélair

Quant aux neuf sites offrant des sentiers hors piste, il s'agit de la base de plein air La Découverte et du parc du Mont-Bélair (le plan directeur de ce parc recommande de baliser des sentiers de raquette sur un peu plus de

⁶⁵ Information tirée d'ASSOCIATION FORESTIÈRE DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN, *Guide découverte des parcs naturels de Québec, op. cit.*, 52 p.

20 km), du boisé des Compagnons-de-Cartier, des parcs Les Saules, Chauveau, de l'Escarpement, de la Chute-Montmorency, de la Montagne-des-Roches, du Château-d'Eau, du parc riverain du lac Saint-Augustin et du parc boisé Saint-Félix.

Il est possible de louer des raquettes à la base de plein air de Sainte-Foy, à la base de plein air La Découverte, au domaine de Maizerets, au parc des Champs-de-Bataille et au centre de ski de fond de Charlesbourg. Ce dernier site est le seul où il faut payer pour avoir accès aux sentiers.

2.3.2.2 *Diagnostic*

- Avec l'arrivée sur le marché des raquettes en aluminium et le taux d'enneigement élevé dont profite la région, la pratique de ce sport d'hiver peu coûteux qui permet de reprendre contact avec la nature gagne sans cesse en popularité.
- Bien que le balisage puisse se faire à peu de frais (pose de rubans sur les arbres), on compte à peine 32 km de sentiers balisés sur le territoire de l'agglomération. Il rehausse pourtant l'intérêt des raquetteurs et accroît leur sentiment de sécurité et de confort tout en permettant une meilleure protection des zones fragiles. De plus, un tracé balisé mettra en valeur les principaux points de vue et attrait. Le secteur nord du parc linéaire des rivières Saint-Charles et du Berger, qui comprend Wendake, possède à ce titre un très grand potentiel, tout comme le parc du Mont-Bélair, qui offre un riche couvert forestier.
- L'offre de sentiers de raquette balisés est tributaire des services disponibles à proximité (transport en commun, stationnement, blocs sanitaires, etc.).
- Après une nouvelle neige, il peut être agréable de faire de la raquette dans à peu près tous les parcs et espaces ouverts du territoire. À cet égard, il s'agit d'un sport très accessible, mais les enfants québécois connaissent pourtant peu cette activité : rien dans les protocoles d'entente entre la Ville de Québec et les commissions scolaires ne favorise la découverte de la raquette ou du ski de fond.

2.3.2.3 *Orientations et pistes d'action*

- Baliser de nouveaux sentiers de raquette, en accordant la priorité au secteur nord du parc linéaire des rivières Saint-Charles et du Berger lié à Wendake et au parc du Mont-Bélair.
- Favoriser l'intégration, dans les protocoles d'entente entre la Ville de Québec et les commissions scolaires du territoire, d'éléments de

contenu concernant la pratique d'activités de plein air, dont la raquette et le ski de fond.

2.3.3 Ski de fond

2.3.3.1 Constat territorial

Le ski de fond se pratique sur des terrains enneigés plats ou vallonnés. D'abord utilisé comme mode de déplacement, il est devenu l'un des sports les plus populaires dès la fin du 19^e siècle dans les pays scandinaves et a connu une hausse de popularité au Québec dans les années 1980.



Le domaine de Maizerets

Il existe deux techniques pour pratiquer le ski de fond : la technique classique (pas alternatif) et la technique du *skating* (pas du patineur), qui nécessite un sentier plus large.

Située au cœur d'une région qui dispose de plus de 30 centres de ski de fond à moins de 40 minutes du centre-ville, Québec en compte 13 sur le territoire de son agglomération.

D'une part, des pistes consacrées exclusivement à la technique classique sont entretenues dans les espaces suivants :

- base de plein air de Sainte-Foy (5 km);
- base de plein air La Découverte et parc du Mont-Bélair (27 km, 55 au total)
- boisé des Compagnons-de-Cartier (1,5 km);
- centre de ski de fond de Charlesbourg (15 pistes pour 30 km, 120 au total)⁶⁶;
- club de golf de Cap-Rouge et parc du Plateau (12 km);
- club de golf Lorette (6 km);
- domaine de Maizerets (6 km);
- marais Léon-Provancher (5 km);
- parc Chauveau (13,5 km);
- parc de la Rivière (7 km);

⁶⁶ L'organisation Ski de fond Charlesbourg gère un réseau de pistes avec la collaboration de plus de 75 propriétaires de lots privés ayant signé des ententes individuelles.

- Saint-Augustin-de-Desmaures : érablière du Chemin du Roy, parc boisé Saint-Félix et parc riverain du lac Saint-Augustin (10 km).

D'autre part, des espaces ouverts aux deux techniques, moins nombreux, sont disponibles au parc des Champs-de-Bataille (sept pistes dont deux de patin, 14 km au total) et au camping de Beauport (cinq pistes pour 20,6 km, dont 1 km de pas de patin). Concernant ce camping, mentionnons qu'en hiver, le sentier de la rivière Montmorency s'intègre à son réseau de pistes de ski de fond et rejoint le club de golf Le Montmorency.

On peut louer des équipements à la base de plein air de Sainte-Foy, à la base de plein air La Découverte, au domaine de Maizerets, au parc des Champs-de-Bataille et au centre de ski de fond de Charlesbourg.

Enfin, à l'exception du centre de ski de fond de Charlesbourg et des deux bases de plein air, l'accès aux sentiers est gratuit. Certaines personnes pratiquent encore le sport hors piste dans la couronne verte de l'agglomération.

2.3.3.2 *Diagnostic*

- Le ski de fond est synonyme de détente et d'évasion pour les uns, tandis qu'il est un sport pour les autres. Les adeptes recherchent avant tout des pistes de qualité, bien entretenues et bien balisées, ce pourquoi le hors-piste est plus marginal. La pratique du ski de fond nécessite cela dit l'exclusivité du sentier, car la cohabitation avec d'autres usagers (raquettes, trottinettes des neiges, etc.) est à peu près impossible.
- L'inventaire du territoire montre que l'ensemble de l'offre se concentre dans les parcs. Ainsi, bien que les corridors cyclables soient dits « multifonctionnels » et donc ouverts en principe aux adeptes du ski de fond, l'absence de tracés entretenus entraîne une faible fréquentation hivernale.
- En matière de pistes vouées à la technique du pas du patineur, l'offre municipale est quasi inexistante.
- L'offre de pistes de ski de fond est tributaire des services disponibles à proximité (lieu de fartage, stationnement, blocs sanitaires, restauration, etc.).
- La présence de petits circuits en ville est invitante pour ceux qui veulent s'initier à la pratique et constitue une solution intéressante lorsque la température est incertaine. Ceci explique la grande popularité du ski de fond au parc des Champs-de-Bataille.

2.3.3.3 Orientations et pistes d'action

- Prolonger et diversifier le réseau de pistes de ski de fond en tenant compte des deux techniques et des niveaux de difficulté. À cette fin, une priorité doit être accordée aux parcs d'agglomération et aux sites municipaux qui disposent déjà d'un réseau de pistes et de services à proximité.

2.3.4 Luge ou trottinette des neiges

2.3.4.1 Constat territorial

La luge finlandaise, ou trottinette des neiges, est utilisée dans les pays scandinaves depuis plus de 100 ans. Pourtant, elle n'a fait son apparition ici que depuis quelques années. Se pratiquant sur la neige compactée ou sur la glace, elle peut aussi bien être utilisée à des fins d'entraînement que comme simple loisir. À Québec, la luge étant encore relativement peu connue, on la retrouve surtout dans les centres qui en louent, soit la base de plein air de Sainte-Foy, l'érablière du Chemin du Roy et le parc des Champs-de-Bataille.

2.3.4.2 Diagnostic

- Ce sport est une option de remplacement intéressante au ski de fond pour ceux qui recherchent plus de stabilité sur la neige. Cependant, il ne peut pas être pratiqué dans les mêmes corridors, ce qui représente une contrainte importante à son développement.

2.3.4.3 Orientations et pistes d'action

- Rester à l'affût de la demande et adapter l'offre municipale au besoin.

2.3.5 Patin

2.3.5.1 Constat territorial

Sans compter les 88 patinoires avec bandes installées dès que la saison froide s'installe, la Ville aménage 53 anneaux et autres surfaces glacées dans ses parcs pendant l'hiver. La carte 3 de l'annexe les recense, mais retenons ici sept sites particulièrement attrayants :

- le parc de la Pointe-aux-Lièvres et son sentier éclairé qui forme une boucle sur plus de 2 km;
- l'anneau de glace Gaétan-Boucher, réfrigéré sur 400 m de longueur et 12 m de largeur;
- la place D'Youville et sa petite patinoire familiale réfrigérée située au cœur du Vieux-Québec, face au Palais Montcalm;

- le camping de Beauport et son sentier de 600 m serpentant à travers les arbres;
- le domaine de Maizerets et son anneau de glace éclairé;
- le parc des Brumes et son sentier d'environ 300 m parcourant un joli peuplement de bouleaux;
- Le parc La Chanterelle et son anneau de 400 m.

Mentionnons que l'accès à l'anneau de glace Gaétan-Boucher est gratuit pour les enfants. On peut louer des patins à la place D'Youville, au parc de la Pointe-aux-Lièvres et au domaine de Maizerets.

2.3.5.2 *Diagnostic*

- Le patin est accessible, bien adapté au milieu urbain et relativement peu coûteux : il n'est donc pas surprenant qu'il soit une activité des plus populaires en hiver.
- La saison de patinage est souvent discontinuée en raison des variations de température. Malgré l'hiver rigoureux de Québec, les patinoires ne sont généralement ouvertes que de la mi-décembre à la mi-mars, et on compte généralement des périodes d'interruption.
- La patinoire de la place D'Youville et l'anneau de glace Gaétan-Boucher font exception à la règle. Ils sont ouverts en permanence de la mi-octobre à la mi-mars grâce à leur surface réfrigérée en permanence, ce qui explique leur fort achalandage. Par ailleurs, un projet visant à couvrir d'un toit l'anneau Gaétan-Boucher est actuellement en gestation. Sa réalisation doterait Québec d'un centre d'entraînement national pour les athlètes de pointe en patinage de vitesse et en patinage artistique, mais priverait en contrepartie le grand public d'un espace de plein air très populaire.
- Dans le passé, il était possible de patiner sur la rivière Saint-Charles, mais l'entretien de la glace a été abandonné à la fin des années 1990. Québec ne dispose plus d'aucune patinoire aménagée sur un plan d'eau, si bien qu'il faut se rendre au lac Beauport pour profiter d'un tel aménagement. Pourtant, Montréal a fait le choix d'aménager une patinoire sur les quais du Vieux-Port, malgré les vents froids du secteur. La glace y est réfrigérée et le site offre plusieurs services, dont un bar d'hiver chauffé. Le bassin Louise pourrait certainement convenir à une initiative de ce type.
- Dans plusieurs villes, des surfaces de patinage réfrigérées ou non et aménagées dans des secteurs centraux constituent de réels attraits : le canal Rideau à Ottawa, le parc Lafontaine et le lac aux Castors à

Montréal ainsi que Rockefeller Center et Central Park à New York en offrent de bons exemples. À Québec, on connaît la popularité de la patinoire de place D'Youville, très appréciée malgré sa petite superficie.

2.3.5.3 Orientations et pistes d'action

- S'assurer de maintenir et de développer une offre suffisante de surfaces glacées réfrigérées, pourvues de services et faciles d'accès sur le territoire de la ville de Québec. Dans l'optique où l'anneau de glace Gaétan-Boucher serait recouvert, il est suggéré d'effectuer une étude pour déterminer l'emplacement d'une nouvelle patinoire réfrigérée et accessible en transport en commun.
- Ajuster les périodes d'ouverture en tenant compte de la demande des résidents et des conditions climatiques.

2.3.6 Glissade

2.3.6.1 Constat territorial

Pour petits et grands, la glissade demeure un sport d'hiver accessible et amusant. On la pratique presque partout dès que le moindre dénivelé le permet, mais Québec est doté de centres de glisse plus importants qui



Le centre de glisse Myrand

s'ajoutent à une offre régionale dont font partie le Village Vacances Valcartier et le Mont-Tourbillon. Ces centres sont les suivants :

- base de plein air de Sainte-Foy (glissade sur chambre à air);
- base de plein air La Découverte, mont Bélair (glissade sur chambre à air, monticule de neige soufflée et escalier de bois pour la remontée);
- centre de glisse Myrand (deux couloirs réservés à la chambre à air et trois à l'usage culotte – en soucoupe, en toboggan ou en luge par exemple –, pentes éclairées en soirée et remontée mécanique);
- glissade des Pères (site fréquenté depuis plus de 100 ans au cœur du Vieux-Bourg de Beauport, accès facile, vue panoramique sur le fleuve et la ville de Québec);
- parc de la Chute-Montmorency (glissade informelle au « pain de sucre » dans un cadre exceptionnel);

- parc de la Pointe-aux-Lièvres, sur les berges de la rivière Saint-Charles (glissade sur use-culotte, environ 5 m de hauteur);
- terrasse Dufferin (glissade plus que centenaire de 250 m, en traîne sauvage sur une imposante structure de bois);
- parc des Champs-de-Bataille, derrière la Maison de la découverte (glissade libre dans un cadre naturel).

Il est possible de louer des toboggans, des chambres à air ou des luges au centre de glisse Myrand, à la base de plein air de Sainte-Foy, à la base de plein air La Découverte, au domaine de Maizerets et au parc de la Pointe-aux-Lièvres. Notons enfin qu'il faut payer pour utiliser les couloirs pour chambres à air du centre Myrand et pour glisser à la terrasse Dufferin.

2.3.6.2 *Diagnostic*

Le centre de glisse Myrand est le dernier-né des sites consacrés à cette activité. Aménagé dans la falaise, il tire profit d'une côte qui a été pendant plusieurs années réservée au ski alpin. Véritable succès, il permet aux citoyens de Québec ainsi qu'aux clientèles scolaire et institutionnelle de pratiquer cette activité à un faible coût.

2.3.6.3 *Orientations et pistes d'action*

- Assurer le maintien des sites actuels tout en améliorant l'offre de services et en demeurant à l'écoute des besoins des diverses clientèles.

2.4 Autres activités

Les activités suivantes, actuellement peu pratiquées sur le territoire, présentent dans certains cas un réel potentiel de développement.

2.4.1 **Orientation et géolocalisation**

La course d'orientation, ou *orientering*, se déroule en général dans la nature, sa forme traditionnelle étant une compétition de type cross-country. Il s'agit en fait d'une épreuve d'endurance physique combinée à l'habileté à lire une carte et à utiliser une boussole : c'est une variante de la chasse aux trésors. Pratiqué dans de nombreux pays, ce sport est apparu au Québec au printemps 1967, alors que des compétitions ont eu lieu dans le parc du Mont-Royal et la région d'Oka. L'organisme à but non lucratif Orientering Québec organise aujourd'hui des manifestations liées à cette activité⁶⁷. Le parc du Mont-Bélair est un endroit tout indiqué pour sa pratique.

⁶⁷ Pour en savoir plus sur cette activité, consultez le site de la Fédération québécoise d'orientering au [<http://www.orienteringquebec.ca/fr/index.htm>].

Dans cette veine, le *géocaching*, plus contemporain, consiste à utiliser la technologie de la géolocalisation par satellite (GPS) pour rechercher un contenant appelé « cache » ou « géocache » dans divers endroits du monde. Les coordonnées d'une cache sont généralement indiquées sur des sites Web, et sa forme typique est celle d'un petit contenant imperméable comprenant un registre des visites et un ou plusieurs « trésors », généralement des bibelots sans valeur⁶⁸. Évidemment, la popularisation et la démocratisation des récepteurs GPS portables au milieu des années 2000 a été essentielle à l'essor de cette activité, qui se pratique un milieu urbain ou naturel. À l'occasion du 400^e anniversaire de Québec, l'Amicale des géocacheurs de la grande région de Québec, en collaboration avec l'association Géocaching Québec, a organisé une rencontre au mois d'août.

Pour adapter son offre aux nouvelles tendances et rejoindre davantage une clientèle jeune, la Ville de Québec devrait développer des activités qui utilisent les nouvelles technologies de géolocalisation. Le GPS demeure populaire, mais les antennes relais Wi-Fi ou la téléphonie mobile sont aussi à considérer, puisque le propriétaire d'un téléphone de type iPhone peut maintenant repérer sa position, obtenir des itinéraires et vérifier l'état de la circulation. Une telle initiative répondrait d'ailleurs au projet de ZAP Québec, qui souhaite transformer Québec en « une cité sans fil, où plusieurs endroits offrent un accès sans fil gratuit à Internet, pour en faire une ville encore plus dynamique et agréable pour ceux qui y vivent, y travaillent ou qui la visitent⁶⁹ ».

Ailleurs dans le monde, certains sites touristiques ont commencé à louer des GPS aux visiteurs, ce qui permet à chacun de créer son propre itinéraire. À Montréal, des circuits pédestres interactifs utilisant la géolocalisation sont maintenant offerts sur les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame.

2.4.2 Escalade de rocher et de glace

L'escalade est une activité dérivée de l'alpinisme qui consiste à atteindre le haut d'une paroi. L'escalade de rocher se pratique sur des terrains rocheux raides, tandis que l'escalade de glace fait appel à des cascades d'eau glacée. Dans les deux cas, ce sport à risques nécessite un équipement de sécurité adapté à l'évolution de terrains, qui peuvent aussi bien présenter des parois de plusieurs centaines de mètres que des blocs de faible hauteur⁷⁰.

Selon le Conseil québécois du loisir, la popularité de cette activité ne cesse de croître à travers la province. Afin d'établir des relations formelles et durables avec les propriétaires de sites éventuels tout en favorisant le développement

⁶⁸ Information tirée de WIKIPÉDIA, « Géocaching », [En ligne].

[<http://fr.wikipedia.org/wiki/G%C3%A9ocaching>].

⁶⁹ ZAP QUÉBEC, « Qu'est-ce que Zap Québec? », [En ligne]. [<http://www.zapquebec.org/quoi.php>].

⁷⁰ Information tirée de WIKIPÉDIA, « Escalade », [En ligne]. [<http://fr.wikipedia.org/wiki/Escalade>].

encadré du sport, la Fédération québécoise de montagne et d'escalade a donc mis en place un protocole d'entente grâce auquel une autorisation d'accès est accordée en échange d'une couverture d'assurance responsabilité civile. Les membres de la Fédération profitent alors d'un accès gratuit au lieu et des bénévoles en assurent l'entretien⁷¹.

Toutefois, le seul site extérieur d'escalade de rocher à être accrédité sur le territoire de l'agglomération de Québec est le domaine Val-des-Bois, qui se trouve au mont Bélair, mais à l'extérieur du périmètre projeté du parc du Mont-Bélair. À l'intérieur du périmètre, trois sites potentiels, fréquentés depuis 1995 par un petit groupe d'adeptes ayant obtenu l'autorisation des propriétaires privés d'y accéder, ont été répertoriés. On y compte une cinquantaine de voies d'escalade aménageables qui, bien qu'elles ne soient pas très hautes, offrent des défis variés aux grimpeurs⁷².

Il est à noter que plusieurs autres parois de l'agglomération sont investies, la topographie de Québec étant propice à la pratique : c'est ainsi que l'on peut souvent apercevoir des grimpeurs le long du promontoire de Québec, plus particulièrement dans le secteur des ponts, ou sur une petite falaise urbaine dans le secteur de Loretteville. Ces sites sont cependant informels puisque sans couverture d'assurance, réglementation ou gage de pérennité, mais les adeptes en font malgré tout la promotion, notamment sur le Web.

Quant à l'escalade de glace, la paroi du parc de la Chute-Montmorency est l'un des 210 sites où elle est pratiquée à l'échelle de la province, mais officiellement le seul sur le territoire de l'agglomération. Considérée comme l'une des plus belles cascades de glace de l'est de l'Amérique, elle possède une réputation internationale et propose plus de 15 parcours de niveau débutant, intermédiaire ou expert dont la hauteur varie de 40 à 110 m. En collaboration avec une école d'escalade, des cours d'initiation s'y tiennent de part et d'autre de la chute et la Sépaq, propriétaire et gestionnaire du parc, offre l'assurance responsabilité civile.

Cela dit, on compte à Québec, en plus des équipements du PEPS de l'Université Laval, deux centres consacrés à l'escalade intérieure et quelques clubs et écoles qui ont favorisé l'essor de l'escalade dans la région.

2.4.3 Observation astronomique

On célèbre en 2009 l'Année internationale de l'astronomie. Pour l'occasion, la Fédération des astronomes amateurs du Québec et la Société royale d'astronomie du Canada ont présenté, aux autorités de la Ville, un ensemble de propositions destinées à augmenter les possibilités qu'offre Québec en cette matière. Parmi les projets suggérés, on note la création de deux parcs astronomiques urbains,

⁷¹ CONSEIL QUÉBÉCOIS DU LOISIR, *Loisir de plein air au Québec, op. cit.*, p. 63.

⁷² OPTION AMÉNAGEMENT et ÉCOGÉNIE, *Plan directeur du Parc nature du Mont-Bélair*, préparé pour la Ville de Québec, Québec, 2006, p. 42.

l'installation d'un observatoire solaire libre, la multiplication des cadrans et la construction d'un parc observatoire⁷³.

L'observation du ciel a toujours fasciné les humains, qui tentent tantôt de l'interpréter, tantôt de comprendre les lois physiques qui gouvernent l'univers. De nos jours, il est toutefois de plus en plus difficile de pratiquer cette activité compte tenu du niveau élevé de lumière dans les villes. Ainsi, les astronomes amateurs ou professionnels doivent souvent se réfugier loin des centres urbains pour s'y prêter.

À Québec, un contrôle de l'éclairage pourrait mettre en valeur certains sites du réseau vert, bleu, blanc et les rendre plus propices à l'astronomie. La base de plein air La Découverte au pied du mont Bélair abrite déjà un observatoire qui profiterait d'une telle initiative, tout comme le domaine de Maizerets, où la Société royale d'astronomie a choisi d'offrir des séances d'observation ouvertes au public malgré une luminosité inadéquate. De plus, Québec possède, en raison de sa topographie particulière, de nombreux belvédères se prêtant naturellement à cette activité, et le littoral du fleuve offre lui aussi un potentiel encore à exploiter.

Si plusieurs villes dans le monde se sont distinguées au cours de la dernière décennie par leurs projets de mise en lumière, Québec pourrait à l'inverse se démarquer grâce à des activités célébrant la noirceur et l'obscurité. Ainsi, un ajustement de l'éclairage urbain pendant la période des perséides ou l'organisation de soirées aux lumières d'antan dans le Vieux-Québec pendant les Fêtes de la Nouvelle-France contribueraient à son cachet particulier.

2.4.4 Canot à glace

Il s'agit de l'activité hivernale la plus spectaculaire pratiquée à Québec, ses adeptes devant traverser le fleuve Saint-Laurent à travers la glace et le frasil en utilisant plusieurs techniques. D'ailleurs, « depuis quelques années, la popularité du canot à glace ne cesse de croître. Le nombre d'équipes a doublé en cinq ans, passant de 24 en 2001 à 45 en 2008⁷⁴. » Plus de 250 canoteurs sont maintenant regroupés au sein d'une cinquantaine d'équipes, certaines venant même de Chicago, de Calgary et de la France pour pratiquer ce sport typiquement québécois. Ces formations s'entraînent généralement de deux à trois fois par semaine au cours des mois de janvier et de février, très souvent entre Québec et Lévis, face au château Frontenac⁷⁵.

⁷³ FÉDÉRATION DES ASTRONOMES AMATEURS DU QUÉBEC et SOCIÉTÉ ROYALE D'ASTRONOMIE DU CANADA, *Projets pour l'année internationale de l'astronomie en 2009. Document de propositions préliminaires*, 2008, 20 p.

⁷⁴ CIRCUIT INTERNATIONAL DE CANOT À GLACE, « Le canot à glace : tout un sport! », [En ligne], 2008, p. 1. [www.circuitinternationalcanotaglace.org/down/299.pdf]

⁷⁵ Pour plus d'information sur ce sport, on visitera le site de l'Association des coureurs en canot à glace à l'adresse suivante : [www.canotaglace.org/].

Fait important, cette discipline permet de mettre en valeur le Saint-Laurent et l'histoire de Québec. Au début de la colonie, le canot était le seul moyen de traverser le fleuve entre Québec et Lévis, lorsque le pont de glace ne prenait pas. De 1894 à 1954, la course était pratiquée par intermittence entre ces deux villes, mais ce n'est que depuis 1955 qu'elle est inscrite au calendrier annuel du Carnaval.

Créé en 2005, le Circuit international de canot à glace a accredité à ce jour quatre compétitions : la Grande Traversée Casino de Charlevoix, les courses de la banquise Portneuf Alcoa et du Carnaval de Québec et le Grand Défi des glaces.

Ajoutons que le canot à glace est d'abord et avant tout un sport de compétition. Le coût pour démarrer une équipe étant d'environ 2 000 \$, l'activité est peu accessible au grand public, mais la course du Carnaval est un spectacle de premier plan auquel assistent annuellement plus de 40 000 spectateurs. Si peu de services sont offerts sur le territoire, le site de la baie de Beauport a toutefois prévu un entrepôt en mesure d'accueillir quelques embarcations et des salles de travail et de rencontre pour les adeptes de cette discipline.

2.4.5 Parachute des neiges

Le site de la baie de Beauport, qui offre le plus grand potentiel en ce qui a trait à la pratique d'activités hivernales sur le fleuve, est déjà utilisé pour la pratique du parachute des neiges, ou *snow kite*. L'adepte de cette discipline utilise une voile de traction attachée à une planche à neige ou à des skis pour se propulser.

Propriété du Port de Québec et géré en été par un tiers pour le compte de celui-ci, le site est toutefois fermé en hiver. Son accès est alors limité, le terrain de stationnement n'étant pas déneigé.

2.4.6 Pêche sur la glace

La pêche blanche consiste à percer un trou dans la glace d'un cours d'eau et à y introduire un hameçon appâté afin de prendre des poissons d'eau douce.

Autrefois, on pouvait s'y initier à la base de plein air de Sainte-Foy, mais cette activité a cessé en 2005 compte tenu de ses effets négatifs sur le lac. Toutefois, certaines personnes la pratiquent à l'occasion dans un secteur de la baie de Beauport et, si la vocation hivernale de cette dernière était confirmée, le domaine privé pourrait évaluer l'intérêt d'offrir ou non cette activité typique des pays nordiques.

2.4.7 Ski alpin, planche à neige et saut

Une épreuve de la Coupe du monde de surf des neiges s'est tenue en février 2009 à l'îlot Fleurie, qui est situé en plein cœur du centre-ville de Québec, près des échangeurs Dufferin-Montmorency. Y avait été aménagé un immense tremplin de 40 m de hauteur et 110 m de longueur, le Big Air. Le coureur s'élançait du

sommet de celui-ci et prenait sa vitesse optimale avant d'exécuter un saut et une manœuvre aérienne.

Cette installation, impressionnante dans un secteur urbain, n'est pas étrangère à la décision de la Fédération internationale de ski d'octroyer à la région de Québec les Championnats du monde de snowboard de 2013; tous sports de glisse confondus, il s'agira d'une première sur le territoire. « Nous nous devons de présenter l'épreuve et montrer notre capacité d'organiser le tout en ville. C'est également dans notre philosophie de transposer des événements généralement présentés à la montagne à la ville⁷⁶ », a du reste mentionné l'une des gestionnaires du projet.

Pendant la Coupe du monde, des démonstrations de *street* ont également eu lieu à la place D'Youville. Les adeptes de cette pratique, skieurs ou planchistes, utilisent les escaliers et les rampes des lieux publics pour ressentir des émotions fortes. Ce sport de glisse urbain gagne à ce point en popularité que les manufacturiers développent de nouveaux produits qui lui sont adaptés.

Précisons que pendant 30 ans, soit de 1967 à 1996, il était possible de pratiquer le saut à l'intérieur des limites de la ville puisqu'un centre de ski alpin occupait la côte Myrand. Il y a plus longtemps encore, dès 1907, le Quebec Ski Club organisait des concours de saut sur les Plaines et a même entretenu de 1908 à 1913, un tremplin en bois derrière les édifices de la Ross Rifle Company, près de la tour Martello n° 1. Entre 1955 et 1980, les enfants pouvaient y suivre des cours de ski et un tremplin-école leur était accessible⁷⁷.

Aujourd'hui, des équipements d'une qualité architecturale spectaculaire se trouvent dans plusieurs villes scandinaves. L'aménagement à Québec de trempins temporaires ou permanents pourrait contribuer à valoriser le potentiel hivernal de la région et le savoir-faire des jeunes adeptes de ce sport lors des grandes manifestations. Toutefois, compte tenu du caractère spécialisé de cette discipline, il appartient au domaine privé d'en assurer le développement.

2.4.8 Camping de groupe

Le camping d'été ou d'hiver de groupe est une activité à l'essai dans le parc du Mont-Bélair. Elle permettrait à des groupes, comme les scouts, de vivre en plein air une expérience éducative encadrée. Si son adoption était recommandée, le camping pourrait être pratiqué uniquement dans les sites prévus à cet effet et dans le respect des sept principes du « sans trace⁷⁸ », que voici :

⁷⁶ Patrick WHITE, « Snowboard – Présentation de la Coupe du Monde LG/FIS de Big Air au centre-ville de Québec », *Patwhite.com*, [En ligne], 12 décembre 2008. [<http://patwhite.com/node/5860>].

⁷⁷ Information tirée de COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX, « Un site rassembleur », [En ligne]. [http://www.ccbn-nbc.gc.ca/_fr/site-rassembleur.php].

⁷⁸ On en apprendra plus long sur ces sept principes en consultant le site *Sans trace Canada* au [<http://www.sanstrace.ca>].

- préparez-vous et prévoyez;
- utilisez les surfaces durables;
- gérez adéquatement les déchets;
- laissez intact ce que vous trouvez;
- minimisez les conséquences des feux;
- respectez la vie sauvage;
- respectez les autres usagers.

Sous certaines conditions et avec l'autorisation préalable de l'arrondissement, cette activité pourrait également avoir lieu au camping de Beauport à l'automne, au printemps et à l'hiver, saisons où il est actuellement fermé.

2.4.9 Randonnée équestre

Sur le territoire de l'agglomération, la randonnée équestre, en été comme en hiver, se pratique essentiellement sur des trajets non pérennisés, c'est-à-dire non entretenus et non signalisés. Les cavaliers empruntent généralement les chemins forestiers de la couronne verte et les terrains situés sous les lignes de transport d'électricité. Au besoin, des droits de passage sont obtenus par les clubs équestres.

Selon une étude de l'Unité régionale de loisir et de sport de Québec⁷⁹, la municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures et la ville de Québec comptent pour 28 % de l'offre estivale de la région de la Capitale-Nationale en termes de sites de pratique. Quant à l'offre hivernale, elle se concentre à plus de 80 % sur la rive nord de la Communauté métropolitaine de Québec et sur la MRC de Portneuf. Le secteur ouest de l'agglomération compte neuf clubs et sites de pratique libre, et il n'est pas rare d'y observer des cavaliers se baladant dans les rues et dans certains sentiers forestiers.

Toutefois, la randonnée équestre peut s'avérer destructrice pour le milieu, ce pourquoi elle n'a pas été classée parmi les activités à promouvoir dans la programmation du parc du Mont-Bélair et ne fait pas partie de l'offre de services de la Ville. Il a été recommandé de la tolérer dans l'emprise de la ligne aérienne de transport d'énergie, mais des ententes devront au préalable être conclues entre les propriétaires des sites et les clubs équestres. Il revient d'ailleurs à ces clubs, de concert avec le domaine privé, d'assurer le développement de la pratique.

⁷⁹ UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DE QUÉBEC, *Portrait synthèse de l'offre – randonnée équestre (été, hiver)*, document de travail daté du 17 février 2009, 7 p.

2.4.10 Orientations et pistes d'action

- Développer des activités d'interprétation et de découverte du territoire qui utilisent les technologies de géolocalisation et favoriser de telles activités pour animer le parc du Mont-Bélair.
- Travailler avec les groupes d'utilisateurs et les organismes spécialisés pour améliorer l'offre de services et voir à ce que de nouvelles voies d'escalade de rocher et de glace obtiennent l'accréditation nationale. À cette fin, accorder une priorité au développement de cette activité dans le parc du Mont-Bélair.
- Organiser une activité célébrant l'obscurité et le ciel et annoncer des mesures favorisant l'observation de celui-ci dans certains secteurs de la ville pour souligner l'Année mondiale de l'astronomie.
- S'assurer que la baie de Beauport développe officiellement sa vocation hivernale et veiller à ce que certains services y soient offerts durant cette saison.
- Évaluer la possibilité pour la Ville d'offrir un minimum de services aux équipes de canot à glace si le gestionnaire de la baie de Beauport devait cesser de le faire.
- Favoriser la pratique d'un camping de groupe « sans trace » dans le parc du Mont-Bélair et évaluer la possibilité de la permettre au camping de Beauport.

BIBLIOGRAPHIE

Documents

AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA et CONSEIL CANADIEN POUR LA SANTÉ ET LA VIE ACTIVE AU TRAVAIL, « Escaliers vers la santé », [En ligne], 2003, texte révisé en 2007. [www.phac-aspc.gc.ca/sth-evs/francais/index.htm].

AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA CAPITALE-NATIONALE, *Trente minutes d'activités physiques tous les jours. Vous êtes le moteur : faites des déplacements actifs!*, dépliant d'information, 2008.

ASSOCIATION FORESTIÈRE DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN, *Guide découverte des parcs naturels de Québec*, Québec, Commission de la capitale nationale du Québec et Ville de Québec, 2007, 54 p.

ASSOCIATION RÉGIONALE DE VÉLO DE MONTAGNE QUÉBEC CHAUDIÈRE-APPALACHES et ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DES SENTIERS DE VÉLO DE MONTAGNE AU QUÉBEC, *Propositions pour l'encadrement du vélo de montagne récréatif sur le territoire de la ville de Québec*, Québec, [En ligne], 2008, 12 p. [http://www.vmqca.qc.ca/sentiers/200806/200806_MemoireVilleQuebec.pdf].

AU CŒUR DE LA VIE, *Le podomètre, un outil qui marche!*, dépliant d'information, Québec, Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale et Pavillon de prévention des maladies cardiaques de l'Hôpital Laval, dépliant d'information, [En ligne], 2004, 2 p. [<http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/399-AuCoeurDeLaVie/3-%20COMMENT-%20IMPLANTATION%20DU%20PROGRAMME/TABAC/OUTILS%20USAGERS/Carnet%20podom%20E8tre.pdf>].

CIRCUIT INTERNATIONAL DE CANOT À GLACE, « Le canot à glace : tout un sport! », [En ligne], 2008, 2 p. [www.circuitinternationalcanotaglace.org/down/299.pdf]

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC, *Projet de création d'un réseau de sentiers pédestres sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec. Tronçon de démonstration dans l'arrondissement historique de Sillery*, Québec, [En ligne], 2004, 18 p. [http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/prom_champlain/documents/DA12.pdf].

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX, « Un site rassembleur », [En ligne]. [http://www.ccbn-nbc.gc.ca/_fr/site-rassembleur.php].

CONSEIL DE BASSIN DE LA RIVIÈRE MONTMORENCY, *Concept de corridor le long de la rivière Montmorency*, étude présentée à la Ville de Québec et à la municipalité de Boischatel, 2005, 21 p.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU LOISIR, *Loisir de plein air au Québec. Portrait et enjeux de développement des sentiers et des lieux de pratique*, Montréal, 2008, 68 p.

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC, *Schéma métropolitain d'aménagement et de développement. État de situation*, Québec, [En ligne], 2006, 8 p. [http://www.cmquebec.qc.ca/documents/publication/etat_situation_2006/constats_enjeux.pdf].

DEL, DEGAN, MASSÉ ET ASS., *Caractérisation écologique du parc Montchâtel. Rapport final*, étude préparée pour la Ville de Québec, 2004, 57 p. et annexes

EB EXPERTS-CONSEILS, LE GROUPE OPTIVERT et BEAUREGARD ET ASS., ARCHITECTES PAYSAGISTES, *Concept et orientations d'aménagement d'un réseau vert et bleu unifié sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec*, étude préparée pour le compte de la Communauté métropolitaine de Québec, [En ligne], 2004, 61 p. et annexes.

FÉDÉRATION DES ASTRONOMES AMATEURS DU QUÉBEC et SOCIÉTÉ ROYALE D'ASTRONOMIE DU CANADA, *Projets pour l'année internationale de l'astronomie en 2009. Document de propositions préliminaires*, 2008, 20 p.

FONDATION DE LA FAUNE DU QUÉBEC, *La pêche autour de Québec*, carte, Québec.

GROUPE DBFS, *Cyclotourisme au Québec : diagnostic et enjeux. Rapport final*, document préparé pour le ministère du Tourisme du Québec, Montréal, [En ligne], 2006, 119 p. [<http://www.bonjourquebec.com/mto/publications/pdf/etudes/TQCycloDiag.pdf>].

JARDIN BOTANIQUE DE MONTRÉAL, « Conseils pratiques pour l'observation », Ville de Montréal, [En ligne], dernière mise à jour en 2001. [http://www2.ville.montreal.qc.ca/jardin/info_verte/oiseaux/observation.htm#conseils].

KINO-QUÉBEC, *Aménageons nos milieux de vie pour nous donner le goût de bouger pour une meilleure qualité de vie*, Québec, gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, [En ligne], 2005, 36 p.

[http://www.kino-quebec.qc.ca/publications/Broch_Amenageons.pdf].

-----, *Quantité d'activité physique requise pour en retirer des bénéfices pour la santé. Synthèse de l'avis du Comité scientifique de Kino-Québec et applications*, Québec, gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, [En ligne], 1999, 26 p. [<http://www.kino-quebec.qc.ca/publications/QteActivitePhysique.pdf>].

LE COMITÉ ZIP DE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES, *Concept de mise en valeur du fleuve Saint-Laurent par des liens interrives : navettes fluviales*, Québec, Saint-Laurent Vision, 2000, 93 p. et annexes.

LÉGARÉ, Jean-François, « Pont de Québec : une "hasardeuse" traversée pour les cyclistes », *Le Soleil*, [En ligne], 30 juillet 2008. [<http://www.cyberpresse.ca/le-soleil/200809/08/01-658670-pont-de-quebec-une-hasardeuse-traversee-pour-les-cyclistes.php>].

LE GROUPE D'ACCÈS À LA RIVIÈRE MONTMORENCY, *Vision stratégique de la CMQ. Mémoire présenté à la Commission consultative sur la vision stratégique présidée par monsieur Michel Giroux*, Sainte-Foy, [En ligne], 2004, 7 p. [http://www.cmquebec.qc.ca/documents/gd_memoires2/m36_groupe_daccs_la_rivire_montmorency_copy1.pdf].

MESSELY, Louis, Pierre OTIS et Denis TALBOT, *Guide des sites ornithologiques de la grande région de Québec*, Québec, Club des ornithologues de Québec, 1993, 300 p.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC, *Du loisir à l'utilitaire : le vélo, un moyen de transport à part entière. Politique sur le vélo*, édition révisée, [En ligne], 2008, 32 p. [http://www.mtq.gouv.qc.ca/portal/page/portal/Librairie/Publications/fr/amenagements_cyclables/velo_politique2008.pdf].

MINISTÈRE DU TOURISME DU QUÉBEC, *Vers un tourisme durable. Politique touristique du Québec. Un nouveau partenariat industrie-gouvernement*, Québec, gouvernement du Québec, [En ligne], 2005, 40 p.

[<http://www.bonjourquebec.com/mto/publications/pdf/admin/politiqueTouristique.pdf>].

OFFICE DU TOURISME DE QUÉBEC, *Parcours cyclables, Québec ville et région. Cycling routes, Québec City and Area*, document cartographique, Québec, 2008.

-----, *Plan de développement marketing. Sommaire. 2008-2012*, Québec, [En ligne], 2008, 51 p.

[http://www.quebecregion.com/communications/Presentation_du_Plan_de_developpement_marketing_2008-2012.pdf].

OPTION AMÉNAGEMENT et ÉCOGÉNIE, *Plan directeur du Parc nature du Mont-Bélair*, préparé pour la Ville de Québec, Québec, 2006, 153 p.

ORGANISATION MONDIALE DU LOISIR, *Déclaration de Québec. Le loisir essentiel au développement des communautés*, Québec, 10 octobre 2008.

PLAN PAYSAGE et UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DE QUÉBEC, *Développement régional des sentiers récréatifs de la région de la Capitale-Nationale. Pour un plan d'action concerté*, Québec, [En ligne]. 2007, 67 p. [<http://www.urlsquebec.qc.ca/down/201.pdf>].

PLURAM INC., *Vision du développement sur le fleuve et ses rives*, rapport final préparé pour la Communauté métropolitaine de Québec, Québec, 2006, 73 p.

LA PROMENADE SAMUEL-DE CHAMPLAIN, « Les projets connexes », [En ligne], 2008.

[http://www.promenade2008.qc.ca/Fr/Evolution_Projets_Sentiers.asp].

SAMSON, J.-Jacques, « J'haïs l'hiver », *Le Journal de Québec*, [En ligne], 7 janvier 2009. [<http://lejournaldequebec.canoe.ca/journaldequebec/chroniques/jeanjacquessamson/archives/2009/01/20090107-113247.html>].

UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DE QUÉBEC, *Portrait synthèse de l'offre – randonnée équestre (été, hiver)*, document de travail du 17 février 2009, 7 p.

VACHON, Francis, « Trente escaliers racontent l'histoire de Québec », *Québec urbain*, [En ligne], 8 novembre 2004. [www.quebecurbain.qc.ca/2004/11/08/trente-escaliers-racontent-lhistoire-de-quebec/].

-----, *L'état du vélo au Québec en 2005*, Montréal, [En ligne], 2006, 121 p.

[<http://www.velo.qc.ca/documents/etatduvelo2005-complet.pdf>].

VILLE DE QUÉBEC, « Caractéristiques », [En ligne].

[www.ville.quebec.qc.ca/immigrants/decouvrir/caracteristiques.aspx].

-----, *Plan directeur d'aménagement et de développement*, Québec, Service de l'aménagement du territoire, [En ligne], 2005, 392 p.

[<http://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/administration/planification/pdad/index.aspx#pdad>].

-----, *Plan directeur des milieux naturels et de la forêt urbaine. Les milieux naturels* (t. 1), Québec, Service de l'environnement, 2006, 113 p. et annexes.

-----, *Plan directeur du réseau cyclable*, Québec, Service de l'aménagement du territoire, [En ligne], 2007, 16 p. et annexes.

[http://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/vie_democratique/participation_citoyenne/consultations_publicques/reseau_cyclable/index.aspx].

-----, *Politique du patrimoine*, Québec, Service de l'aménagement du territoire, [En ligne], 2007, 80 p. [http://www.ville.quebec.qc.ca/publications/docs_ville/politique_patrimoine.pdf].

-----, *Québec, la ville active par excellence! Politique en matière d'activités physiques, sportives et de plein air*, Québec, [En ligne], 2004. 40 p. [http://www.ville.quebec.qc.ca/publications/docs_ville/politiquesports.pdf].

-----, *Répertoire des milieux naturels de Québec*, Québec, Service de l'environnement, 2005.

WHITE, Patrick, « Snowboard – Présentation de la Coupe du monde LG/FIS de Big Air au centre-ville de Québec », *Patwhite.com*, [En ligne], 12 décembre 2008. [<http://patwhite.com/node/5860>].

WIKIPÉDIA, « Escalade », [En ligne]. [<http://fr.wikipedia.org/wiki/Escalade>].

-----, « Géocaching », [En ligne]. [<http://fr.wikipedia.org/wiki/G%C3%A9ocaching>].

ZAP QUÉBEC, « Qu'est-ce que Zap Québec? », [En ligne]. [<http://www.zapquebec.org/quoi.php>].

Sites Internet

ASSOCIATION DES COUREURS EN CANOT À GLACE, [En ligne]. [www.canotaglace.org/].

COMITÉ DE VALORISATION DE LA RIVIÈRE BEAUPORT, [En ligne]. [www.cvrbr.qc.ca/].

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE D'ORIENTERING, [En ligne]. [www.orienteringquebec.ca/fr/index.htm].

FONDATION DU SENTIER TRANSCANADIEN, [En ligne]. [www.tctrail.ca].

LA ROUTE VERTE, [En ligne]. [www.routeverte.com].

LE VÉLO VERT INC., [En ligne]. [<http://www.levelovert.com/>].

SANS TRACE CANADA, [En ligne]. [www.sanstrace.ca].

SENTIER MARITIME DU SAINT-LAURENT, [En ligne]. [www.sentiermaritime.ca].

SENTIER NATIONAL, [En ligne]. [www.fqmarche.qc.ca/sentier_national].

Avril 2009

ANNEXE : CARTES

Carte 1 - Inventaire des sites et des activités du réseau vert et bleu

Carte 2 - Pôles et possibilités d'intervention du réseau vert et bleu

Carte 3 - Inventaire des sites et des activités du réseau blanc

Carte 4 - Pôles et possibilités d'intervention du réseau blanc